LE JEUNE INDEPENDANT
N° 5197 - DIMANCHE 14 JUIN 2015
www.jeune-independant.net direction@jeune-independant.net



L'INSTRUCTION MINISTÉRIELLE 12/110 DÉPLORÉE PAR LA FNAE

36 000 employés des auto-écoles menacés de chômage

Lire en page 5

Tandem exceptionnel dans ce mercato politique

SAÂDANI-OUYAHIA : LA NOUVELLE DÉFERLANTE DU POUVOIR





PH. S. ADEL/J.I.

Avec un Saâdani résolument «dominateur» et un Ouyahia comme «joueur de cru» et «équilibriste de renom», un tandem exceptionnel que tout oppose, le team présidentiel a mis tous ses atouts dans la scène. Ce pouvoir ne craindra plus personne, ni les agitations de la Coordination nationale des libertés, ni les discours enflammés de Hanoune, ni les critiques acerbes du FFS et sans doute de Benflis, le transfuge du FLN qui s'est réveillé dix ans après.

Lire en page 3



ALI BENFLIS HIER AU CONGRÈS CONSTITUTIF DE TALAIOU EL-HOURIAT

«Toutes les institutions sont illégitimes de la base au sommet»

Lire en page



SORTIE DE QUATRE PROMOTIONS DE L'ECOLE DE LA GENDARMERIE NATIONALE

Des officiers d'élite pour contrer le terrorisme et le crime organisé

Lire en page 24



OIPC ADRESSE UN MESSAGE À LA PROTECTION CIVILE ALGÉRIENNE

Le colonel Mustapha Lahbiri félicité par Vladimir Kuvshivnov

Lire en page 24

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION FONDÉ LE 28 MARS 1990 — ISSN 1111-0115. PRIX : ALGÉRIE 10 DA, FRANCE 1 EURO

L'AVANT-DERNIER JOUR DU PROCÈS KHALIFA BANK

Me Medjhouda Merouane saisit le procureur général d'une plainte contre les cadres de la Banque centrale d'Algérie

Dans une requête remise au président du tribunal criminel de Blida à savoir Antar Menouar, au procureur général, Zerg El Ras Mohamed et aux avocats de toutes les parties concernées dans ce procès, y compris de la Banque centrale d'Algérie et du liquidateur, l'avocat d'Abelmoumene Rafik Khalifa, maître Merouane Medjhouda, a déposé une plainte contre plusieurs cadres et fonctionnaires de la commission de la Banque centrale d'Algérie qui étaient en charge d'enquêter dans l'affaire dite de la caisse principale de Khalifa Bank.

De notre envoyé spécial au tribunal criminel de Blida : Redouane Hannachi



L'avocat en question a tenu, au cours de l'audience d'hier, la 34e du procès, à saisir le procureur général d'une plainte judiciaire contre de hauts responsables de la Banque centrale d'Algérie, à savoir Mohamed Laksaci, gouverneur, Touati Ali, vice-président, Khemoudj Mohamed, inspecteur général, Mohamed Djellab, administrateur de Khalifa Bank et Badsi Moncef, le liquidateur.

Me Merouane Medjhouda a, dans le document remis au procureur général insisté sur «la poursuite judiciaire en matière pénale de toutes les personnes citées pour avoir commis de graves dépassements dans l'exercice de la mission qui leur a été confiée, notamment en ce qui concerne le gel du commerce extérieur de la banque Khalifa».

Dans la même requête, Me Medjhouda a estimé qu'il y a eu fausses déclarations de la part des concernés lors de leur audition par le président du tribunal. Ils étaient unanimes à confirmer en pleine audience que «La décision du gel du commerce extérieur de la banque qui appartenait à Khalifa Abdelmoumene a été prise par le directeur de la monnaie de la Banque centrale d'Algérie, alors que Laksaci Mohamed a affirmé que c'est lui qui a paraphé la décision dudit gel !».

Dans sa requête, l'avocat a estimé que «Cela constitue, au vu de la loi, un faux témoignage qui est prévu réprimé par l'article 232 du code pénal et dont la peine peut aller jusqu'à dix ans de prison ferme».

L'avocat de Khalifa Abdelmoumene a par ailleurs indiqué à travers le même document qu'«en plus de ces accusations, le gouverneur de la Banque centrale d'Algérie, son adjoint et l'inspecteur général de la Banque d'Algérie ont affirmé devant les membres du tribunal criminel que les dépôts de fonds des entreprises étatiques n'étaient pas déclarés mensuellement R10 et lesquelles sont considérées comme étant des fonds de privés !».

Me Medjhouda estime dans le même contexte que «ces dernières sont également considérées comme de faux témoignages pour la simple raison que toutes les transactions avec les entreprises étatiques sont établies par chèques».

Il a estimé dans le même volet que «La Banque centrale n'était pas au courant des dépôts effectués par les entreprises étatiques (nationales). Cela explique que les trois cadres sont entièrement responsables des fausses déclarations qu'ils ont faites en pleine audience»

L'avocat de l'ex-golden boy accuse le liquidateur Moncef Badsi et Mohamed Djellab, alors administrateur de Khalifa Bank, de ne s'être pas basés sur les rapports qui leur ont été établis par les commissaires aux comptes».

L'avocat affirme dans la même requête qu'il ressort du procès de Khalifa Bank que l'administrateur et le liquidateur ne se sont pas basés, lors des opérations de contrôle qu'ils ont effectuées à l'enceinte de la banque Khalifa sur les rapports établis par les commissaires aux comptes».

Il a fait savoir que «Ces agissements sont prévus et réprimés par l'article 828 du code du commerce et dont la peine peut aller de six mois à deux ans de prison ferme»

Il a également fait part, à travers sa requête, des faits relatifs aux transferts de fonds de la banque Khalifa vers la société Diprochim effectués par Mohamed Djellab au moment où il était à la tête de cette institution financière : « Il ressort du rapport informatif établi par la Gendarmerie nationale et adressé au procureur de la République, plusieurs anomalies et carences, notamment en ce qui concerne la gestion désastreuse des cadres et fonctionnaires désignés pour la gestion de la banque dissoute». « Ces anomalies sont caractérisées par la tentative de l'administrateur, en l'occurrence Mohamed Djellab, de détourner pas moins de 800 000 euros de la banque Khalifa vers la société Diprochim, mais au moment de la transaction la Banque d'Algérie a refusé de transférer ces sommes faramineuses et s'est contentée tout simplement de remettre l'argent vers Khalifa Bank !».

Selon le même avocat, l'opération effectuée par le liquidateur de la société Diprochim vers celle de l'entreprise MVS «est considérée comme étant illégale. Cette dernière s'est déroulée au moment même où la banque était en liquidation, alors gérée par Moncef Badsi et cela est contraire aux dispositions de l'article 833, alinéa 3 du code du commerce».

Dans sa plaidoirie, l'avocat du principal accusé Abdelmoumene Rafik a affirmé que «Moncef Badsi, qui était en charge de la gestion interne de la banque Khalifa, n'a pas convoqué une assemblée générale pour discuter de la situation de ladite banque, ce qui le rend responsable conformément à l'article 815 du code du commerce qui stipule que la peine peut aller de deux à six mois de prison ferme».

S'agissant du délit d'abus de confiance commis par Moncef Badsi en sa qualité de liquidateur, l'avocat de la défense a estimé que «Ce dernier devait préserver tous les biens du groupe Khalifa et, par-delà, la récupération de tous les fonds. Il ressort de l'audience que le liquidateur a reconnu avoir détourné pas moins de 300 000 euros. Ces sommes faramineuses en devises ont été déboursées dans le paiement des honoraires des avocats à l'étranger, notamment en France et en Grande-Bretagne et dans un seul but : confirmer le blanchiment d'argent. Ces sommes sont parties en fumée du fait que les tribunaux européens ont rejeté sa constitution dans la forme et dans le fonds».

Me Medjhouda a par ailleurs dressé un dur réquisitoire contre le procureur de la République et le juge d'instruction du tribunal de Chéraga, respectivement celui ayant sollicité l'ouverture de l'enquête judiciaire et celui ayant instruit l'affaire.

A propos du procureur de la République, l'avocat de la défense a clamé : « Les ordonnances des poursuites judiciaires entamées par le représentant du parquet de la République du tribunal de Chéraga sont nulles et non avenues pour la simple raison que ce dernier a demandé de poursuivre l'ex-golden boy pour détournement de deniers privés !».

Il a en outre souligné que «le procureur général de la cour de Blida de l'époque incitait les citoyens à se présenter au tribunal de Chéraga pour déposer plainte et se constituer parties civiles pour demander des réparations matérielles aux préjudices qui leur ont été causés !».

S'agissant du juge d'instruction qui était en charge du dossier, Me Medjhouda a affirmé au cours de sa plaidoirie qui a duré plus de 4heures que «le juge d'instruction a envoyé une correspondance au liquidateur pour qu'il lui fournisse une liste de noms de personnes pour les auditionner»

Pour ce qui est des procédures canoniques, Medjhouda n'a pas caché son mécontentement quant à la violation de la loi dont a été victime son client. «Le mandat d'arrêt international lancé par le juge d'instruction est nul était non avenu pour la simple raison qu'il était poursuivi pour détournement de deniers privés !»

Il a fait savoir que «Khalifa avait bel et bien l'intention d'investir en Algérie dans plusieurs domaines notamment pharmaceutique, bureautique, informatique et dans Khalifa Airways !».

Mon client poursuit, «l'avocat dans le même contexte, ne s'est pas contenté d'ouvrir une ou deux agences bancaires mais une banque à travers le territoire national !».

Il a dit à l'adresse du président : « Le travail du vice-gouverneur de la Banque centrale d'Algérie Ali Touati était beaucoup plus pour détruire la banque Khalifa et que pour la contrôler et surtout pour ouvrir les portes aux banques étrangères pour venir investir en Algérie !»

Il a souligné que «Djellab Mohamed a affirmé que pas moins de 500 milliards de centimes sont restés dans la banque Khalifa».

L'avocat a en outre indiqué que «le gouverneur de la Banque centrale d'Algérie s'est basé sur une ancienne directive relative au transfert des capitaux de et vers l'étranger, conformément à l'article 95/07. Ce texte de loi a été abrogé suite à une décision du conseil d'Etat».

Il a dit au président que «le liquidateur a déclaré devant le juge d'instruction en octobre 2005 que les dettes de Khalifa Bank étaient de l'ordre de 770 milliards de centimes alors que dix ans plus tard, le chiffre a augmenté, dépassant 10 400 milliards de dinars, et ce malgré des fonds récupérés tout au long de cette période !».

Me Medjhouda a par ailleurs déclaré que «Pas moins de 14 000 familles algériennes de cadres et fonctionnaires et même de simples employés qui exerçaient au sein de cette institution financière privée se retrouvent sans ressources à cause de la liquidation de la banque Khalifa ! Il pleure pour les investisseurs étrangers et oublie ses concitoyens qui trouvent beaucoup de difficultés pour subvenir aux besoins de leurs familles !».

L'avocat accuse Badsi de « n'avoir pas spécifié les montants récupérés quant aux trois unités de dessalement de l'eau de mer, dans un seul but : celui de tromper la vigilance de votre honorable tribunal, monsieur le président !».

L'avocat a indiqué que «l'affaire au départ était liée à l'abus de confiance et non pas au faux et usage de faux dans des documents administratifs, comptables ou simplement financiers».

Par ailleurs, les procédures entamées contre Khalifa Abdelmoumene Rafik ont commencé lorsque des trous financiers on été découverts. Djellab Mohamed a tout d'abord déposé plainte contre le notaire Rahal Omar pour abus de confiance ! Le notaire se trouve actuellement dans un état lamentable, son état de santé s'est nettement détérioré ces derniers jours.

Les plaidoiries prendront fin aujourd'hui avec l'intervention de Me Lazer Nacer Eddine en faveur de l'ex-patron de Khalifa Bank. Il est fort probable que l'affaire sera mise en délibérations aujourd'hui par le président du tribunal criminel de Blida.

R.H

CONFORTÉ PAR LE POUVOIR

Saâdani s'attaque férocement à ses détracteurs

La lettre de félicitations du chef d'état-major de l'ANP Ahmed Gaïd-Salah, à l'adresse de la direction du FLN, ne comporte aucun message de soutien de l'armée au vieux parti, s'est défendu le secrétaire général du FLN, Amar Saâdani.



S. Adel/LJI

«Ce n'est qu'une lettre de courtoisie de la part du vice-ministre de la Défense nationale, car le FLN adresse depuis toujours des messages de félicitations à l'armée chaque fois qu'elle réussit à réaliser des missions relatives à la lutte contre le terrorisme ou à la protection des frontières algériennes», a-t-il justifié hier lors d'une conférence de presse à Alger.

Tantôt moqueur, tantôt virulent, Amar Saâdani a tiré à boulets rouges sur ses détracteurs, en commençant par l'ancien secrétaire du parti Ali Benflis, le qualifiant d'ingrat envers le parti qui l'a élu un jour à sa tête. «Au lieu de nous adresser un message de félicitations, M. Benflis nous a accablés de reproches en prétendant que le parti est soutenu par l'armée», a-t-il lancé, ajoutant que les propos de Benflis ne représentent que sa personne du moment que son parti n'a pas encore vu le jour. «Il doit d'abord attendre que son parti naisse, fasse ses premiers pas et apprenne à parler avant de s'exprimer», a-t-il ironisé.

Le secrétaire général du FLN accuse ses adversaires d'inverser les rôles en affirmant en toute assurance que ces partis-mêmes qui prônent actuellement l'impartialité de l'institution militaire ont demandé à l'armée d'intervenir pour l'application de l'article 88 lorsque le président de la République était hospitalisé au Val-de-Grâce. «Il y a 18 mois, Ali Benflis et Soufiane Djilali avaient demandé à l'armée d'intervenir pour faire un coup d'Etat», a-t-il dénoncé. Saâdani a également tiré sur le leader du MSP, Abderrezak Mokri, qui «ose critiquer le FLN» tout en se permettant de recevoir les Frères musulmans de l'Egypte et des représentants d'instances internationales.

«On a beau essayé de comprendre la tendance de ce parti. Est-ce que c'est un parti de gauche ou de droite ? Un parti démocrate ou islamiste ? On n'a jamais pu comprendre», a-t-il lancé en ajoutant que «le parti de Mokri a complètement perdu la boussole sur la scène politique».

Le patron du FLN n'a pas non plus épargné son ennemie jurée, Louisa Hanoune. «La chef du Parti des travailleurs est la dernière personne à pouvoir parler de la neutralité de l'institution militaire, car c'est elle qui s'est entretenue avec Gaïd Salah (en février 2014 ndlr). «Louisa aurait dû révéler intégralement le contenu de cet entretien avec le premier responsable de l'armée, mais elle ne l'a pas fait car le chef d'état-major de l'armée lui a tout simplement répondu que l'armée ne se mêle pas de politique», a-t-il affirmé. Saâdani a été jusqu'à renier la légitimité du parti de Louisa Hanoune en estimant que sa formation politique est en soi une violation de la Constitution, du fait qu'elle regroupe une partie de la société, en l'occurrence les travailleurs et les syndicats. «Or la loi algérienne sur les partis politiques interdit la formation de partis sur la base d'un groupement quelconque», a-t-il argué.

Louisa Hanoune n'est pas au bout de ses peines avec le chef du FLN, visiblement très conforté par le pouvoir. Saâdani l'accuse même d'utiliser illégalement un bien immobilier de l'armée qui lui fait office de siège. Interrogé sur la formation d'un gouvernement de consensus regroupant plusieurs partis politiques, le porte-parole du FLN a affirmé que s'il devait y avoir un gouvernement consensuel, il serait formé majoritairement par des ministres appartenant à son parti. «C'est le parti majoritaire qui forme le gouvernement car ça ce passe ainsi même dans les pays qui nous ont devancés dans la démocratie», a-t-il argué. A propos de l'alliance politique prônée par le secrétaire général du RND, Ahmed Ouyahia, il a répondu que son parti refuse d'être la charrue dans cette alliance. «La proposition d'Ahmed Ouyahia n'est pas encore à l'ordre du jour mais si jamais il y a une alliance politique, c'est le vieux parti qui doit mener l'équipage car, encore une fois, nous sommes majoritaires et en politique le pouvoir de décision revient à la majorité», a-t-il tranché.

Il a toutefois précisé qu'il ne s'agit pas d'une alliance contre les autres mais d'une alliance qui regroupera tous les partis politiques et les acteurs de la société civile qui souhaiteraient contribuer à la réalisation du programme du Président.

Z. M.

TANDEM EXCEPTIONNEL DANS CE MERCATO POLITIQUE

Saâdani-Ouyahia : la nouvelle déferlante du pouvoir

EN REFUSANT de répondre par l'affirmative à la proposition d'Ouyahia concernant la reconstruction d'un «grand pôle présidentiel» ou une alliance politique regroupant quatre partis seulement, le FLN vient de prendre l'une de ses premières décisions majeures depuis que le président Bouteflika est devenu le président du parti. Un refus poli, certes, mais bien calculé de telle manière que Saâdani, le secrétaire général du FLN, tout revigoré de ses succès récents, a cherché dès l'entame des grandes manœuvres estivales à éviter les pièges dits du «confinement», celui de réduire les marges ou de rester dans des «marquages» qui rappellent bien les théories de la discipline tactique en football.

Le FLN dit à tout le monde qu'il veut être le parti dominant, celui qui guide «la locomotive», qui dirige et qui gère les affaires de ce pays. Saâdani ne pensera pas le contraire en affirmant que le FLN propose une sorte «d'examen» politique sous sa coupe ou son leadership. Une contre-proposition dite de «front uni de soutien au président Bouteflika».

Selon ses déclarations, ce front est ouvert aux formations politiques, associations et autres organes et structures qui ont soutenu le programme électoral du Président. C'est la première étape avant toute démarche qui concernera la constitution d'une alliance présidentielle, voire la création d'une coalition gouvernementale. Le calcul de Saâdani est tout simple avec cette nouvelle option, ou ce projet qui rappelle plutôt le conglomérat de la «direction de campagne» lors de la présidentielle d'avril 2014.

Pour beaucoup d'analystes, le refus de la reconstitution, le plus rapidement possible, d'une alliance présidentielle est motivé par le fait que le FLN est désormais le parti tout-puissant. Majoritaire dans toutes les institutions (APN, APW et APC), ayant acquis tout récemment le gouvernement grâce aux ralliements (pour ne pas dire redditions) des ministres technocrates, ayant réussi à offrir le premier poste du parti au chef de l'Etat et surtout à recevoir un «message» de soutien du chef d'état-major Gaid Salah, le FLN est devenu le grand parti politique dominant et dominateur dont rêvaient beaucoup de décideurs et que le pouvoir, ou les différents pouvoirs algériens, cherchaient à avoir ou à construire vainement depuis les émeutes du 5 octobre 1988.

Désormais, le Premier ministre Sellal a cette couverture politique, tout comme ses ministres des plus importants secteurs. Ils ont enfin cet étendard qui pourra les soutenir dans leurs projets et la concrétisation de leurs programmes. Pour les observateurs, le FLN n'aurait pratiquement plus besoin d'une alliance puisque les rapports de force sont en sa faveur. D'ailleurs, on dit que même la présidence du Conseil de la nation risque de tomber dans son escarcelle dans quelques mois, lors des élections sénatoriales prévues en décembre prochain.

Mieux, le FLN vient de mater, presque définitivement, la rébellion interne et d'écarter les contestataires qui agitaient le spectre de la division du parti avant la tenue du dixième congrès. Pratiquement, le FLN s'est retrouvé en cette mi-juin dans une situation qu'il n'a pas connue depuis l'époque du parti unique, au temps du défunt président Chadli Bendjedid.

Pour les analystes politiques, cette suprématie «verticale et horizontale» du FLN donne des éclairages sur les futures intentions du pouvoir.

Alors qu'il offrait l'image d'un pôle affaibli, réticent et prêt à toutes les concessions, -en témoignent ses appels aux consultations sur la révision de la Constitution et surtout son acceptation mitigée de l'initiative du FFS sur le consensus national, voilà que ce pouvoir se rebiffe et fait face aux périls et aux risques. Grâce au FLN revigoré et renforcé, il met en avant un discours offensif, méprisant à l'endroit de l'opposition et paternaliste. Avec un Saâdani résolument «dominateur» et un Ouyahia comme «joueur de cru» et «équilibriste de renom», un tandem exceptionnel que tout oppose, le team présidentiel a mis tous ses atouts dans la scène.

Ce pouvoir ne craindra plus personne, ni les agitations de la Coordination nationale des libertés, ni les discours enflammés de Hanoune, ni les critiques acerbes du FFS et sans doute de Benflis, le transfuge du FLN qui s'est réveillé dix ans après. La preuve : tout ce beau monde, qui constitue aujourd'hui la «crème» et l'élite politique ou la caste algérienne qui cherche le partage du pouvoir ou qui présente une façade démocratique à la sauce locale, a été sévèrement critiqué, malmené, «traîné presque dans la boue par le tout-puissant Saâdani dans sa conférence d'hier. Même la presse ne fut guère épargnée par cette nouvelle déferlante politique.

Moralité : d'ici les législatives de mai 2017, tout se fera avec l'accord et l'approbation du FLN. Ainsi, on ne s'oppose plus à Bouteflika, mais à son parti FLN régénéré pour la circonstance.

H. R.

AFFRONTEMENTS À GHARDAÏA

Cinq personnes blessées

CINQ PERSONNES ont été blessées dans des heurts sporadiques entre groupes de jeunes dans la localité de Berianne (45 km au nord de Ghardaïa) durant la nuit de vendredi à samedi, a appris l'APS hier auprès d'une source médicale locale à Beriane. Les forces antiémeutes ont fait usage de gaz lacrymogènes pour disperser les groupes de jeunes qui s'affrontaient en lançant des pierres et autres objets hétéroclites, selon des sources locales. Un impressionnant dispositif de la police appuyé par des forces de la gendarmerie nationale, a été redéployé, pour mettre fin à ces heurts qui ont débuté dans des quartiers de la ville, a-t-on ajouté. Le trafic sur le tronçon de la route nationale une (RN1) reliant Berriane à Ghardaïa a été interrompu avant que les services des forces de l'ordre ne rétablissent la circulation, signale-t-on. Des incidents sporadiques avaient éclaté dernièrement entre des jeunes dans la localité de Guerrara, située à 120 Km du chef-lieu de wilaya Ghardaïa suite au démarrage d'un projet de promotion immobilière dans la zone dénommée El Batha.

ALI BENFLIS HIER AU CONGRÈS CONSTITUTIF DE TALAIOU EL-HOURIAT

«Toutes les institutions sont illégitimes de la base au sommet»

Les travaux du congrès constitutif du parti Talaiou el-Houriat ont débuté hier à l'hôtel Hilton avec la participation de près de 2.000 délégués de l'ensemble des wilayas.



Ali Benflis a lancé hier le processus de création de son parti Talaiou El Houriet en présence de plusieurs chefs de parti de l'opposition et de personnalités nationales. D'ex-Premiers ministres à l'image d'Ahmed Benbitour, Mokdad Sifi ou de Belaid Abdesslem en passant par les chefs de parti, Abderrezek Mokri du MSP, Sofiane Djilali de Jil Jadid, Tahar Benbaibeche, Abdallah Djaballah, Menasria, Nourredine Bahbouh et de personnalités nationales comme Me Ali Yahia Abdenour, Aboudjerra Soltani, de la moudjahida Djamila Bouhired et Athmane Belouizdad, d'ex-ministres tel Kamel Bouchama et enfin d'anciens officiers supérieurs et officiers généraux de l'ANP, Mustapha Bouchachi et Mokrane Aït Larbi Ahmed ont été invités à prendre part à cette rencontre.

Lors de son discours d'ouverture, Ali Benflis a particulièrement insisté sur la difficulté de faire autrement en Algérie et à plus forte raison lorsqu'une personne décide de se lancer dans la bataille politique. «Nous ne manquons ni de réalisme ni de lucidité ; nous ne penchons pas par excès d'optimisme ou de naïveté. Nous ne sous-estimons ni la difficulté de la tâche que nous nous sommes librement assignée ni le nombre et la diversité des obstacles qui jalonneront le chemin que nous avons décidé de suivre», dit-il. Il justifie ainsi son désir de créer son propre parti politique par la volonté de poursuivre l'œuvre nationale déclenchée par ceux qui se sont levés un jour pour dire non au joug colonial. «L'appel du devoir n'est pas un appel auquel on peut rester sourd. L'état affligeant du pays n'est pas un état dont on peut détourner le regard et la responsabilité que nous avons envers notre peuple n'est pas une responsabilité que l'on peut fuir ou que l'on peut refuser d'assumer» ajoute-t-il. Il a, une nouvelle fois, dénoncé «la vacance du pouvoir» que le clan présidentiel tente «de cacher par des procédés les uns plus vains et plus dérisoires que les autres» et rendant «les institutions illégitimes de la base au sommet du fait du fléau de la fraude qui a, lui aussi, pris une dimension systémique». Selon Benflis, cette vacance pose surtout la problématique de la succession d'Abdelaziz Bouteflika. «Le vide généré par la vacance du pouvoir a été comblé par des forces extra-constitutionnelles qui ont pris possession du centre de la décision nationale. Et, en ce moment même où nous sommes réunis ici, dans tout le pays bruissent des rumeurs ou des fuites et sont jetés peut-être, une fois encore, des ballons sondes pour vérifier l'acceptabilité et la faisabilité d'une opération de clonage de notre système politique au moyen de ce qu'il est devenu commun de désigner sous l'appellation de transmission héréditaire ou cooptée du pouvoir.» Ali Benflis n'a pas manqué d'adresser un message à l'ANP : «Il y a, parmi nous, d'anciens officiers supérieurs et officiers généraux de notre Armée nationale populaire, dignes héritiers de la glorieuse Armée de libération nationale. L'ANP a une place à part dans le cœur de toutes les Algériennes et de tous les Algériens. Elle est le bras armé du peuple qui ne faiblit pas et le rempart inviolable de la République.» Ensuite, ce fut tour à tour à Sofiane Djillali, au nom des partis et personnalités membres de la Coordination nationale pour les libertés et la transition démocratique, et à Tahar Benbaïbeche au nom des membres du Pôle des forces du changement qui ont chacun pris la parole. Les travaux de ce congrès, qui s'étale sur deux jours, porteront notamment sur l'examen et le débat autour du règlement intérieur, du statut et du programme du parti. Le congrès sera également consacré à l'élection du président du parti et des membres de son conseil national.Le bureau du congrès est composé de dix cadres du parti. Cette instance est présidée par Azzouz Nasri, ancien premier président de la Cour suprême.

Hocine Adryen

L'EXAMEN DÉBUTE AUJOURD'HUI

542 041 candidats à l'épreuve du BEM

LE COUP d'envoi des épreuves du brevet d'enseignement moyen (BEM) session 2015 sera donné aujourd'hui. 542 041 candidats du cycle moyen se concentreront sur les épreuves qui leur permettront d'accéder au lycée, à l'issue de l'examen. Après ceux du primaire et du secondaire, les élèves du moyen devront s'armer de patience et affronter le stress. Les choses sérieuses commenceront donc pour les collégiens afint de pouvoir atteindre le palier du secondaire. Le nombre global des candidats au BEM connaît une baisse de 12,09 % par rapport à l'année précédente, où il avait été enregistré 591 509 candidats, selon les chiffres de l'Office national des examens et des concours (ONEC). Le nombre de candidats libres est estimé à 7 512, celui des filles est supérieur à celui des garçons avec 280 129 contre 261 912. Parmi le nombre global des candidats, 3 898 sont issus d'écoles privées, 174 candidats aux besoins spécifiques, 5 922 candidats issus de centres de rééducation et 602 étrangers, tous concourront en même temps. Pour ce qui est des élèves concernés par l'examen du dessin, leur nombre est évalué à 280 591 candidats, alors que le nombre des élèves concernés par l'examen de la musique est estimé à 157 608 candidats. Les élèves ayant obtenu une moyenne égale ou supérieure à 10/20 accèderont automatiquement en classe de première année secondaire sur la base de la moyenne décrochée à l'examen national et celle de l'évaluation continue de l'année. A signaler toutefois que la proclamation des résultats de l'examen du BEM se fera le 4 juillet prochain. Il convient de rappeler que le taux de réussite national à l'examen du Brevet d'enseignement moyen de l'année précédente était de 59,54 %. Avec le déroulement des épreuves du BEM, les examens de fin d'année prennent ainsi fin, au grand soulagement des élèves. Commence cependant la période d'attente et de stress, aussi bien pour les candidats que pour les familles. Les examens de la sixième se sont, dans l'ensemble, déroulés dans de bonnes conditions. Ceux du baccalauréat ont été émaillé par des erreurs, la fraude et la fuite des sujets, ce qui a perturbé les élèves. Le ministère de l'Education nationale avait déclaré à la suite de ces incidents que les personnes responsables de la diffusion des faux sujets seraient identifiées et traduites en justice. Benghebrit avait également promis de prendre à l'avenir des mesures fermes afin de faire face aux nouvelles méthodes de fraude via les nouvelles technologies de l'information et de la communication.

Lynda Louifi

FRAUDE ET ERREURS AUX ÉPREUVES DU BACCALAURÉAT 2015

Benghebrit promet des mesures fermes

L'ÉPREUVE du bac 2015 a été marquée par l'erreur et la fraude. Des incidents qui ont créés un scandale au moment où la ministre de l'éducation nationale avait promis de préserver la crédibilité du bac algérien et assuré un bon déroulement de l'examen. Cette situation paradoxale a obligé la ministre de l'Education nationale, NouriaBenghebrit, à prendre des mesures fermes en prévision du baccalauréat 2016 pour faire face à la fraude par l'utilisation des nouvelles technologies, notamment après l'exclusion de 61 candidats fraudeurs aux épreuves du bac 2015. Le déroulement de l'examen du baccalauréat (session juin 2015), dont les épreuves ont pris fin jeudi, a été émaillé par des tentatives de fraude et des erreurs dans les sujets de certaines matières, tandis que la tutelle affirme avoir pris des mesures plus sévères pour garantir, l'année prochaine, la crédibilité du baccalauréat en Algérie. Après les incidents qu'a connus l'examen du bac cette année, notamment les fuites des sujets et leur partage sur le réseau social Facebook, les cas de fraudes enregistrés, la crédibilité du bac est remise en cause. A ce titre, la ministre de l'Education nationale, NouriaBenghebrit a affirmé que des mesures « coercitives » seront prises à partir de l'année prochaine pour faire face à la fraude via les nouvelles technologies de l'information et de la communication. Il s'agit de «revoir» la méthode d'élaboration et de structuration des sujets, et ce dès la fin de l'enquête visant à définir, avec précision, le degré de gravité de l'erreur dans le sujet de la langue arabe. A cet effet, une commission a été installée et a «commencé dès maintenant» à prendre toutes les mesures «pratiques et efficaces» en collaboration avec d'autres secteurs pour lutter contre la fraude via les nouvelles technologies notamment les smartphones. 61 candidats ont été exclus le premier jour de l'examen pour fraude.

L'exclusion est une «mesure préliminaire» en attendant que les personnes ayant publié de «faux» sujets sur les réseaux sociaux soient poursuivis en justice. Par ailleurs, Mme Benghebrit a démenti «formellement» les informations relayées à propos de la fuite de sujets du baccalauréat, «Il n'y a aucune fuite de sujets», a-t-elle dit, ajoutant que «l'Office national des concours et examens (ONEC) est très bien protégé» ce qui rend une fuite de sujets impossible. Après l'action en justice contre X, engagée par la tutelle, le procureur général près le tribunal de Sidi M'hamed a «ordonné l'ouverture d'une enquête préliminaire sur la base d'informations parvenues au parquet des services de la police judiciaire» concernant de faux sujets du baccalauréat. Il est à rappeler que deux personnes de wilayas différentes qui sont derrière la publication de faux sujets ont été identifiées ainsi que d'autres internautes «perturbateurs».Pour ce qui est des cas de fraude enregistrés dans certains centres d'examen, la ministre a indiqué que ces tentatives qui relèvent de la cybercriminalité, «visent à déstabiliser le secteur de l'Education nationale et nos enfants». Concernant le déroulement des épreuves, l'APS a constaté que les examens se déroulaient «normalement» et que les questions étaient conformes aux programmes de cours dispensés durant l'année scolaire, citant les rapports des directeurs de l'éducation de wilayas. Au total, 853 780 candidats à travers l'ensemble du territoire national, ont passé les épreuves du baccalauréat (session juin 2015) et dont les résultats seront annoncés à partir du 10 juillet prochain.

Lynda Louifi

L'INSTRUCTION MINISTÉRIELLE 12/110 DÉPLORÉE PAR LA FNAE

36 000 employés des auto-écoles menacés de chômage

Les gérants d'auto-école sont en colère suite à l'instruction ministérielle du 10 mai 2015 dont les dispositions, selon la Fédération nationale des auto-écoles, font que 36 000 postes d'emploi risquent d'être supprimés et plus de 9 000 auto-écoles de fermer. Le nouveau ministre des Transports promet, lui, l'annulation de cette mesure. La situation risque de déborder dans les jours qui viennent.



Zinedine Aoudia, président de la Fédération nationale des auto-écoles (FNAE), a haussé le ton, hier, lors de la tenue du Conseil national des auto-écoles de 32 wilayas, contre la récente instruction du 10 mai passé émanant du ministère des Transports à l'égard des nouvelles auto-écoles.

Le président de la FNAE a ainsi appelé le ministre des Transports à œuvrer pour l'annulation de cette instruction qui va, selon lui, créer une véritable anarchie dans le secteur du moment que plus de 9 000 auto-écoles sont menacées de fermeture en cas d'application de cette instruction, ce qui met en évidence le risque de voir 36 000 employés menacés de chômage.

Pour rappel, cette instruction qui porte le décret exécutif 12-110 et qui a été remplacée par une instruction complémentaire datant du 10 mai 2015, exige des gérants d'auto-écoles de se soumettre aux nouvelles dispositions.

Dans cette instruction, les propriétaires d'auto-écoles qui ont obtenu leur agrément à partir de l'année 2012 et, par la suite, ont ouvert leur auto-école, sont soumis à l'obligation d'avoir un niveau universitaire et un local qui doit avoir une superficie de 45m² au minimum.

Cette instruction applicable uniquement aux auto-écoles ayant débuté leurs activités à partir de l'année 2012 a créé une grosse colère chez ces gérants.

Réunis hier lors du Conseil national, les représentants des auto-écoles de 32 wilayas ont vivement condamné cette instruction signée par le secrétaire général du ministère des Transports, tout en promettant de hausser le ton dans les prochains jours.

Le responsable de la FNAE a mis en garde le ministère contre toute décision d'application de l'instruction. «Au cas où la situation demeure telle qu'elle est et au cas où le ministre revient sur sa décision, nous allons entamer une grève générale accompagnée d'autres mesures tels que des rassemblements à Alger, afin de dénoncer ladite instruction», explique-t-il.

De son côté, le représentant des auto-écoles d'El Oued a indiqué lors de son intervention à l'assemblée générale qu'aujourd'hui il y a une anarchie au niveau du ministère des Transports.

La situation est dramatique pour les professionnels du secteur, c'est pour cette raison que nous lançons un appel urgent à la tutelle pour qu'elle revoie l'instruction du 10 mai 2015, car les conséquences, au cas de son application, seront catastrophiques. «Plus grave, si le ministère persiste dans sa voie en décidant d'appliquer à la lettre l'instruction du 10 mai 2015, cela constituerait une menace pour plusieurs milliers de familles qui pourraient se retrouver sans revenus», déclare-t-il. Il ajoute : «On demande, au nom de l'ensemble des auto-écoles, l'annulation de cette instruction ».

D'autre part, le secteur des auto-écoles est composé de plus de 25 000 agences à travers le pays, dont 90% de leurs propriétaires sont des anciens ayant un niveau de terminale. Face à ce nombre important, le nouveau ministre des Transports, Boudjemaâ Talai, a exigé, dès les premiers jours de son installation, un rapport détaillé sur la situation des auto-écoles. Il avait également déclaré que certains directeurs des transports ne sont pas à la hauteur et que le moment est venu pour réorganiser le secteur. C'est dans cette logique que le ministre a ordonné l'installation d'une commission technique nationale pour régulariser et gérer le secteur des auto-écoles.

F. Sofiane

UNION NATIONALE DES ENTREPRENEURS PUBLICS

Dynamiser le redéploiement des entreprises nationales de production

CETTE FIN DE SEMAINE, l'Union nationale des entrepreneurs public sa réuni ses membres et adhérents au Mouflon d'Or à Alger, dans le cadre de son assemblée générale ordinaire pour présenter son rapport moral, son projet de plateforme, son projet financier ainsi que pour élire son nouveau bureau.

Au moment où la chute des prix du pétrole demande une nouvelle vision du développement de l'économie nationale, il est important de mettre en œuvre les voies et les moyens afin de dynamiser le redéploiement des entreprises de production nationale et ce, dans le but de satisfaire les besoins des populations.

L'Union nationale des entrepreneurs publics s'avère être au premier plan de cette nouvelle stratégie. Existante depuis presque un demi-siècle, cette union n'a cessé de mobiliser les forces vives de l'activité productrice nationale pour un meilleur rendement, avec pour mission une croissance qui se veut durable et forte. L'Union a de tout temps accompagné une accélération des réformes et un assainissement de l'économie. Dans son projet de plateforme, cette organisation propose de nouvelles approches pour la relance de l'économie productive des entreprises publiques. Parmi ces propositions, on notera la volonté de renforcer et d'affiner les moyens de protection nationale en conformité avec les engagements internationaux et les pratiques des pays industrialisés. On notera aussi la clarification des conditions d'exercice des responsables et des managers.

Ainsi, d'une manière générale, ce sont les entreprises créatives d'emploi et porteuses d'innovation qui meubleront le champ futur de l'économie nationale et pour lesquelles l'Union nationale des entrepreneurs publics mettra tout son poids pour les soutenir et les accompagner

A l'issue de cette assemblée générale ordinaire, un vote a été organisé pour l'élection des onze membres devant constituer le nouveau bureau de l'union.

Cheriti Kamel

COMMUNIQUE

Le général de corps d'armée Ahmed Gaïd Salah, Vice-ministre de la Défense nationale, Chef d'état-major de l'Armée nationale populaire en visite de travail et d'inspection à la 3eme Région militaire à Béchar

Le Général de corps d'armée Ahmed Gaïd Salah, Vice-ministre de la Défense nationale, Chef d'état-major de l'Armée nationale populaire a effectué les 11 et 12 juin 2015 une visite de travail et d'inspection à la 3ème Région militaire à Béchar. Il a entamé sa visite par une rencontre avec les cadres et les personnels de la 3âme Région militaire, où il a prononcé une allocution d'orientation, qui a été suivie, par visioconférence, par l'ensemble des unités de la région, dans laquelle il a mis l'accent sur les missions constitutionnelles assignées à l'Armée nationale populaire, digne héritière de l'Armée de Libération nationale, veillant au renforcement de nos capacités militaires et à la revalorisation de ses moyens dissuasifs pour faire face à toute tentative d'atteinte à la souveraineté de l'Algérie et à sa sécurité nationale. Il a également exhorté l'assistance à faire preuve de plus de vigilance et de travail appliqué et fructueux dans tous les domaines, à même de se tenir à un état prêt et opérationnel.

« La grande conscience qu'ont les fils fidèles de l'Algérie de l'intérêt national suprême était la principale motivation qui leur a donné la force nécessaire pour que notre pays ait aujourd'hui, sous le Commandement et le soutien de son Excellence Monsieur le Président de la République, Chef Suprême des forces armées, Ministre de la Défense nationale, cette immunité sécuritaire et ce haut niveau de sécurité, de sérénité et de stabilité, et puisse franchir toutes ces étapes du parcours de développement socio-économique, en dépit des situations difficiles que connait le monde d'aujourd'hui sur les plans territorial et international ».

L'occasion a ensuite été donnée aux éléments de la Région qui ont exprimé leur grande fierté de faire partie des rangs de l'Armée nationale populaire et de leur immuable engagement à défendre la Nation et préserver sa souveraineté, sa stabilité et sa sécurité.

Au cours de la deuxième journée de sa visite à la 3eme Région militaire, Monsieur le Général de corps d'armée Ahmed Gaïd Salah, Vice-Ministre de la Défense nationale, Chef d'état-major de l'Armée nationale populaire a supervisé, au niveau du champ de manœuvre de la 40éme Division d'infanterie mécanisée, un exercice tactique avec munition réelle, ayant pour thème « la Division d'infanterie mécanisée dans la contre-attaque ».

Cet exercice, portant le nom « Tornade 2015 », a vu la participation des unités de la 40ème Division d'infanterie mécanisée, soutenues par les moyens aériens, un régiment de missiles sol-air, le régiment régional des transmissions ainsi que le bataillon technique d'entraînement.

Monsieur le Général de corps d'armée a suivi avec beaucoup d'intérêt les phases de l'exercice qui s'est déroulé dans de bonnes conditions, conformément au plan tactique tracé et selon l'agenda établi, où les unités participantes ont démontré une grande aptitude à la maîtrise, l'organisation et la planification des opérations de combat et la conduite des unités sur le terrain, ainsi qu'aux capacités de manœuvre et de contrôle des moyens de coordination et de coopération requises, ce qui vient confirmer les qualifications opérationnelles et de combat du corps de bataille de l'Armée nationale populaire.

Monsieur le Général de corps d'armée, dans son évaluation de l'exercice, a donné des instructions tactico-opérationnelles aux commandants d'unités, aux cadres et aux subalternes :

« Je voudrai, en premier lieu, en cette honorable occasion, vous assurer que nous croyons fermement, que les grands résultats ne s'obtiennent qu'en fournissant de grands efforts, qui nécessitent, comme vous le savez tous, une foi inébranlable en la noblesse des missions et des objectifs escomptés, et une pleine conscience des défis futurs à relever et des enjeux à gagner.

L'enjeu du renforcement, du développement et de la modernisation de l'Armée nationale populaire, et de la faire aboutir aux fins projetées, est le défi que nous avons et continuons à relever, avec l'aide de Dieu Le-Tout- Puissant, sous l'égide de Son Excellence, Monsieur le Président de la République, Chef Suprême des forces armées, Ministre de la Défense nationale, afin de parfaire son parcours réussi et de décrocher ses résultats souhaitées ».

Monsieur le Général de corps d'armée, a réaffirmé que ce qui a été concrétisé, aujourd'hui, en termes de résultats sur le terrain de cet exercice est le fruit des efforts consentis par le Haut Commandement de l'Armée nationale populaire, à tous les niveaux, notamment en matières de formation, d'entraînement, de modernisation des équipements et des engins de combat, à même d'être en adéquation avec les objectifs tracés et les ambitions prospectées:

« Cet exercice s'est déroulé dans de bonnes conditions conformément au plan tactique tracé et selon l'agenda établi, où les participants ont pu démontré une grande capacité d'assimilation du contenu de ce plan, ce qui a démontrer leur degré de maîtrise en matières d'organisation, de planification des opérations de combat et de conduite des unités sur le terrain, ainsi que leur capacité de manœuvre et de contrôle des moyens de coordination et de coopération requises ».

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE MINISTERE DES FINANCES
WILAYA DE SETIF
DIRECTION DES IMPOTS
RUE CHERAGUA LAID

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT

NIF N°099119015041628

- La direction des impôts de la wilaya de Sétif lance un avis d'appel d'offres national restreint pour la réalisation :

Centre de proximité des impôts à AIN EL KEBIRA
LOT 02 : La CLIMATISATION
LOT 04 : RESEAU INFORMATIQUE - RESEAU TELEPHONIQUE -ELECTRICITE ONDULEE.
LA TELESURVEILLANCE + LE RESEAU D'INCENDIE.

- Les entreprises ou groupement d'entreprises intéressées par le présent appel d'offres possédant un agrément en cours de validité dans la télésurveillance et le registre du commerce dans les autres spécialités demandées (l'informatique ou l'électronique) peuvent participer.
- Les entreprises ou groupement d'entreprises intéressées par le présent appel d'offres possédant un certificat de qualification en cours de validité (bâtiment comme activité principale) catégorie 02 et plus code climatisation peuvent participer.
- Les dossiers de soumission sont à retirer auprès de la Direction impôts de la wilaya de Sétif Sise rue Chéragua El Aïd, Sétif.
- Les offres doivent être déposées auprès de la Direction des impôts dont l'adresse sus indiquée et doivent être présentées sous une enveloppe principale scellée et ne comportant aucune inscription autre que le numéro, objet de l'avis d'appel d'offres, le nom et l'adresse du maître de l'ouvrage et la mention :

« Soumission à ne pas ouvrir »

Cette enveloppe abritera deux autres enveloppes scellées.

- Les offres présentées par un groupement de deux (2) ou plusieurs entrepreneurs associés devront répondre aux offres.
a/ Le groupement désignera un responsable principal (chef de file) dont le nom et les attributions figureront sur le protocole d'accord notarié que le groupement devra fournir obligatoirement dans son offre. Suivant l'article 59 du décret présidentiel n° 10-236 portant réglementation des marchés publics modifié et complété.
b/ Le chef de file du groupement devra être qualifié dans les lots ci- dessus.
c/ Le chef de file, seul représentant du groupement vis-à-vis du service contractant, assumera toutes les responsabilités, recevra et appliquera les instructions du service contractant. L'exécution de l'ensemble du marché lui sera exclusivement confiée et les paiements seront effectués en son nom.
d/ Tous les membres du groupement seront responsables conjointement et solidairement de l'exécution du marché.

• **A- La première dite offre technique contenant :**
1- Déclaration à souscrire, dûment remplie et signée.
2- Déclaration de probité, dûment remplie et signée.
3- RCPS, CPC, CCAG, CPS et devis descriptif (du cahier des charges) dûment remplis et signés.
4- Un agrément en cours de validité dans la télésurveillance et le registre du commerce dans les autres spécialités demandées (l'informatique ou l'électronique) et un certificat de qualification en cours de validité (bâtiment comme activité principale) catégorie 02 et plus code climatisation
5- Copie du statut de l'entreprise (pour les sociétés).
6- Copie de registre du commerce.
7- Copie de l'attestation de dépôt légal des comptes sociaux pour les personnes morales (SPA - SNC - SARL - EURL) année (2013).
8- Mise à jour CNAS - CASNOS - CACOBATH - DAS.
9- Extrait de rôle en cours de validité apuré ou avec échéancier.
10- Liste des moyens humains à utiliser pour le projet (attestation d'affiliation au niveau CNAS + attestation dans la spécialité (pour l'encadrement) + listes des moyens matériels dûment justifiées par huissier de justice ou rapport d'expertise 2015 + carte grise + police d'assurance pour le matériel roulant en cours validité.
11- Casier judiciaire moins de 03 mois (copie originale) du responsable ayant des pouvoirs de signer la soumission.
12- Références professionnelles dûment justifiées (attestations de bonne exécution relatives aux principaux travaux réalisés avec montant et délai, délivrées par le maître d'ouvrage) direction publique.
13- Bilans financiers des 02 dernières années d'exercice signée par la direction des impôts + références bancaires (2012- 2013).
14- Attestation d'activité délivrée par la direction des IMPÔTS.
15- Délai et planning de réalisation.
16- Numéro d'Identification fiscale (NIF).

B- La seconde dite offre financière contenant :

1- La lettre de soumission dûment remplie et signée.
2- BPU dûment rempli et signé.
3- Le devis qualificatif et estimatif dûment rempli et signé, chacune de ses deux enveloppes doit être identifiée en tant que telle.
• La durée de préparation des offres est fixée à (**21 jours** à partir de la 1re parution dans les journaux nationaux et dans *le BOMOP*).
• Les offres seront déposées au secrétariat de bureau d'études et évaluation et formalisation des marchés au siège de la direction des impôts de la wilaya de Sétif, sise Chéragua Laïd, Sétif , au dernier jour de la durée du préparation des offres du (**08h00 jusqu'à 14h00**), et l'ouverture des plis sera au même jour à **14h00** du :……
Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, le dépôt des offres sera prorogé jusqu'au jour ouvrable suivant à (**08h00 jusqu'à 14h00**) et l'ouverture des plis sera au même jour à **14h00** du : …….
• La validité de l'offre est égale à la durée de préparation des offres augmentée de (03 mois).
• Le service contractant se réserve le droit de proroger le délai des préparations des offres pour motif ou circonstances exceptionnelles.
• Les soumissionnaires peuvent assister à l'ouverture des plis.

Directeur des impôts de SETIF

Le Jeune Indépendant **du 14/06/2015/ANEP N° 330 631**

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA D'ILLIZI

LA DIRECTION DU COMMERCE
ANCIENNE CITE ADMINISTRATIVE A ILLIZI
NIF : 09903301900337

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N° 02/2015

Intitulé de l'opération : étude, réalisation et équipement d'un siège de direction du
commerce de wilaya avec logement d'astreinte à Illizi

Programme : PCCE 2012
N° d'opération : NK5.834.2.262.133.12.01

La Direction du commerce lance un avis d'appel d'offres national restreint pour :

Réalisation d'un siège de direction du commerce avec logement d'astreinte à Illizi
Lot 02 : aménagement extérieur

Par conséquent, les entreprises qualifiées catégorie 03 et plus (activité principale ou secondaire bâtiment en cours de validité) peuvent retirer les cahiers des charges auprès du BET STELE SUD, sis cité 08 Mai Illizi, contre paiement de **3 000.00 DA,** représentant les frais de reproduction.
Les soumissionnaires doivent déposer leurs offres à la Direction du commerce le **21ème jours** à partir de la 1ère parution de l'appel d'offres dans deux quotidiens nationaux ou dans *le BOMOP*, l'heure limite est **13h30,** dans deux enveloppes « **Offre tech** » ; « **Offre fin** ».
L'enveloppe extérieure strictement anonyme devra porter outre l'adresse ci-dessus les seules mentions suivantes :

APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT NR : 02/2015
Directeur du commerce de la wilaya d'Illizi
Soumission pour réalisation de :
Projet : réalisation d'un siège de direction du commerce avec logement d'astreinte
à Illizi
Lot 02 : Aménagement extérieur
(A ne pas ouvrir)

1- L'offre technique doit contenir les documents suivants :
01- Le cahier des charges (offre technique) cacheté et signé sur toutes les pages indiquées.
02- Déclaration à souscrire datée, signée et parafée.
03- Déclaration de probité remplie, signée et parafée.
04- Certificat de qualification et de classification catégorie trois (03) ou plus, activité principale ou secondaire bâtiment en cours de validité.
05- Certificats des travaux réalisés (aménagement extérieur), accompagnés des pièces justificatives les 5 années dernières (2010-2011-2012-2013-2014).
06- Liste du matériel accompagnée des pièces justificatives (carte grise, facture d'achat, PV notarié).
07- Liste des moyens humains accompagnée des pièces justificatives.
08- Planning de réalisation cacheté et signé.
09- Bilan annuel des trois (03) dernières années (2012, 2013, 2014).
10- Attestation de dépôt des comptes de l'entreprise au Centre national du registre du commerce (les dernières années).
11- Copie du registre du commerce de l'entreprise.
12- Copie du matricule fiscal.
13- Copie de l'extrait de rôle apuré ou avec planning de paiement.
14- Copie de l'attestation de mise à jour CNAS.
15- Copie de l'attestation de mise à jour CASNOS.
16- Copie de l'attestation de mise à jour CACOBAPH.
17- Casier judiciaire du gérant en cours de validité.
18- Copie du statut de l'entreprise avec liste nominative des principaux actionnaires.

2- L'offre financière doit contenir les documents suivants :
- La lettre de soumission.
- Le bordereau des prix unitaires
- Le devis quantitatif.

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant **111 jours** (03 mois + durée de préparation des offres **21 jours**) à partir de la date de dépôt des offres.
Le dépôt des offres se fera le 21ème jour à partir de la première parution de l'appel d'offres dans la presse nationale ou dans *le BOMOP,* l'heure limite est **13h30.**
L'ouverture des deux offres (technique et financière) se fera le **21ème jour** de la première parution de l'appel d'offres dans la presse nationale ou dans *le BOMOP,* à partir de **14h00.**
Les soumissionnaires sont invités à assister à l'ouverture, qui se déroulera au siège de la Direction du commerce, à partir de **14h00,** le jour du dépôt des offres. Au cas où il s'agirait d'une journée fériée, l'ouverture des plis s'effectuera le premier jour ouvrable qui suit.

Le Jeune Indépendant **du 14/06/2015/ANEP N° 330 613**

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
WILAYA D'ALGER
CIRCONSCRIPTION ADMINISTRATIVE D'EL HARRACH
COMMUNE D'EL HARRACH

AVIS D'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT
N°09/STN/2015

La commune d'El Harrach lance un avis d'appel d'offre national ouvert aux Bureaux d'Etudes spécialisés dans le domaine de **l'Hydraulique.**

Afin d'établir un fichier des BET qui auront la mission de maitrise d'œuvre des projets à travers la commune:

Etude – Suivi des Projets.

Les BET intéressés par le présent avis d'appel d'offre peuvent retirer le cahier des charges au secrétariat du Bureau des marchés au siège de l'APC d' El Harrach, contre un payement de 2000 DA pour chaque cahier des charges auprès de la trésorière communale, sise à la Rue Ahmed Hamidouche.

*** Offre technique :**

-La déclaration à souscrire (selon le modèle ci-joint).
-La déclaration de probité.
-Le présent cahier des charges paraphé par le soumissionnaire portant dans sa dernière page la mention « lu et accepté » annexé de ses spécifications techniques.
-Une copie de l'agrément et/ou la mise à jour délivrée par l'administration compétente.
-Les bilans financiers (des trois (03) dernières années certifiés).
-Les attestations fiscales et parafiscales (CNAS et/ou CASNOS).
-Un extrait du casier judiciaire du soumissionnaire en cours de validité.
-Les références professionnelles, (catalogue des projets ayant fait l'objet d'étude et de suivi ainsi que les PV d'approbation des études et de réception provisoire et définitive.
-Liste des moyens humains et matériels à mettre dans le cadre du présent projet (avec pièces justificatives).
-Certificat de dépôt des comptes sociaux pour (SARL, EURL,….etc).
-Statut du BET.
-Le numéro d'indentification fiscal (NIF).
-La soumission selon le modèle ci-joint.

Les offres doivent comporter une offre technique qui sera insérée dans une enveloppe fermée et cachetée, indiquant la référence et l'objet de l'appel d'offre cette dernière devra être adressée à Monsieur le président de l'APC d'El Harrach et déposée au niveau du BUREAU D'ORDRE Secrétariat Général. Elle devra porter la mention :

SOUMISSION

AVIS D'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT
N° : 09/STN/2015
Bureaux d'Etudes spécialisés dans le domaine de l'Hydraulique
Missions maitrise d'œuvre des projets
A travers la Commune
« A ne pas ouvrir »

La date limite de dépôt des offres est fixée à vingt et un jours (21) à compter de la première date de publication du présent avis avant **12H00**.

N.B :
-Toutes les pièces demandées doivent obligatoirement être à jour.
-Les soumissionnaires pourront assister à l'ouverture des plis qui aura lieu le jour coïncidant avec la date limite de dépôt des plis à **14H00**.

Le Jeune Indépendant **du 14/06/2015 / ANEP N° 330 071**

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTERE DES RESSOURCES EN EAU
DIRECTION DES RESSOURCES EN EAU DE LA WILAYA DE TINDOUF
NIF : 099037019011429

MISE EN DEMEURE N° 01

- Vu le décret présidentiel n° 10-236 du 17/10/2010 portant réglementation des marchés publics, modifié et complété ;
- Vu l'arrêté du 21/11/1964 portant approbation du cahier des clauses administratives générales, notamment son article n° 35 (C.C.A.G) ;
- Vu l'arrêté ministériel du ministère des Finances du 28 mars 2011 fixant les notions à porter dans la mise en demeure et les délais de sa publication ;
- Vu le marché approuvé sous le numéro 63/2013 en date du 26/11/2013 ;
* **Intitulé de l'opération :** réalisation, équipement et électrification de trois (03) forages à Hassi Abdallah.
*** Opération n° :** NK5.322.1.262.137.12.01
Marché : réalisation et équipement de trois (03) forages à Hassi Abdallah.
- Vu l'ordre de service de démarrage des travaux n° 42/2013 en date du 16/12/2013.
- Vu l'envoi n° 47/DER TDF/06/SMRAEP/2015 du 19/01/2015.

L'entreprise DES GROS TRAVAUX PUBLICS ET HYDRAULIQUE (ARAB ABDELHAKIM), représentée par Monsieur ARAB ABDELHAKIM inscrit au registre du commerce sous n° 02 A 4617843 (RER) en date du 05/04/2004 et le NIF sous ° 197309070005341, sise siège : Cité 514 OASIS NORD COMMUNE KSAR EL-HIRANE (W.) LAGHOUAT (03000) est mise en demeure suite à l'abandon du chantier.

Cette mise en demeure est fixée à **dix (10) jours**, à compter de la première parution du présent avis dans la presse nationale ou dans *le Bulletin officiel des marchés de l'opérateur public (BOMOP)* afin de reprendre les travaux totalement à l'arrêt, redynamiser le chantier, rattraper le retard et renforcer le chantier en moyens humains et matériels. Faute de quoi, il lui sera fait appliquer les mesures coercitives conformément à la réglementation en vigueur.

Le Directeur des ressources en eau

Le Jeune Indépendant **du 14/06/2015 / ANEP N° 330 606**

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTERE DES RESSOURCES EN EAU
DIRECTION DES RESSOURCES EN EAU DE LA WILAYA DE TINDOUF
NIF : 099037019011429

MISE EN DEMEURE N° 01

- Vu le décret présidentiel n° 10-236 du 07/10/2010 ; portant réglementations des marchés publics, modifié et complété, notamment son article 112 ;
- Vu l'arrête du 21/11/1964 portant approbation du cahier des clauses administratives générales notamment son article n° 35 (C.C.A.G) ;
- Vu l'arrêté ministériel du ministère des Finances» du 28 mars 2011 fixant les notions à porter dans la mise en demeure et les délais de sa publication ;
- Vu le marché approuvé sous le numéro 48/2011 en date du 28/12/2011 ;
* **Intitule de l'opération** : Réalisation et équipement de 30 forages (3500 ml) ;
* **Opération N° NF** : 5.322.8.037.211.03.10
LOT B : réalisation et équipement de trois (03) forages au Sud de la wilaya de Tindouf.
- Vu l'ordre de service de démarrage des travaux n° 06/2012 en date du 26/01/2012 ;
- Vu l'ordre de service d'arrêter des travaux n° 15 bis/2012 en date du 19/04/2012 ;
- Vu l'ordre de service de reprise des travaux n° 40/2013 en date du 16/09/2013 ;

L'entreprise SNC SAHLI et COMPAGNIE représentée par Monsieur : KHELILI LAHBIB inscrit au registre du commerce sous n° : 03/00 0922344/B/98 en date du 11/05/2008 et le NIF sous n° 099803092234432, sise à : Cité CHIADI KADA – AFLOU – W. LAGHOUAT.

Est mise en demeure n° 01 pour la reprise des travaux, rattraper le retard et activer le chantier aux moyens humains et matériels, et ce dans un délai de **dix (10) jours**, à compter de la première parution du présent avis dans la presse nationale ou dans *le Bulletin officiel des marchés de l'opérateur public (BOMOP),* faute de quoi il lui sera fait appliquer les mesures coercitives conformément à la réglementation en vigueur.

Le Directeur des Ressources en Eau

Le Jeune Indépendant **du 14/06/2015 / ANEP N° 330 621**

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE
WILAYA D'ALGER
CIRCONSCRIPTION ADMINISTRATIVE D'EL-HARRACH
COMMUNE DE OUED-SMAR

2ème AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N° 24/2015

Le Président de l'Assemblée populaire communale de la commune de Oued Smar dont son siège sis à 04 rue **Icheridene Beaulieu** et ayant le numéro d'identification fiscale (**NIF**) est **4099521** lance un avis d'appel national restreint pour :

Acquisition de six (06) véhicules de service.

Les fournisseurs intéressés par le présent avis d'appel peuvent retirer le cahier des charges auprés du **bureau d'approvisionnement (service moyens généraux)** contre paiement d'un montant de **trois mille dinars (3 000,00 DA)** non-remboursable auprés du trésorier communal contre présentation du registre du commerce ayant activité commerce matériels roulant.

Les offres doivent contenir une offre technique et une offre financière qui comprennent les pièces exigées dans les cahiers des charges signalés dans les pages 06 et 07.

Les plis de soumission adressés à Monsieur le président de l'Assemblée populaire de la commune de Oued Smar **04 rue Icheridene Beaulieu,** doivent comprendre les **deux (02)** offres : technique et financière en **trois (03)** exemplaires de chacune dans une enveloppe séparée intégrée dans une même enveloppe portant la mention «**Soumission à ne pas ouvrir**» et le numéro de l'appel d'offres.

Le jour de dépôt des offres est fixé le dernier jour de la durée de préparation des offres au plus tard à **11h00.**
L'ouverture sera publique le même jour au siège de la commune.

(Si ce jour coïncide avec un jour de repos légal, la durée de préparation des offres est prorogée le jour ouvrable suivant).

La durée de préparation des offres est fixée à : **15 jours**
Les offres resteront valides pendant une durée de **03 mois** augmentée de la durée de préparation des offres.

Le Président de l'Assemblée populaire communale

Le Jeune Indépendant **du 14/06/2015/ANEP N° 330 230**

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE BOUMERDES
DIRECTION DE LA PECHE ET DES RESSOURCES HALIEUTIQUES
NIF : 000135019019155

DEUXIEME AVIS D'APPEL D'OFFRES
NATIONAL RESTREINT N° 03/2015

La Direction de la pêche et des ressources halieutiques de la wilaya de Boumerdès lance un deuxième avis d'appel d'offres national restreint pour la réalisation de deux (02) hangars répartis en deux lots :
Lot 01 : réalisation d'un hangar à Djinet.
Lot 02 : réalisation d'un hangar à Zemmouri.

Les entreprises qualifiées catégorie **(I) et plus**, activité principale ou secondaire bâtiment, intéressées par le présent avis peuvent retirer le cahier des charges auprès de la :
Direction de la pêche et des ressources halieutiques de la wilaya de Boumerdès (2ème étage bureau n° 15), sise Cité administrative de la wilaya de Boumerdès

Les soumissionnaires peuvent soumissionner pour un (01) ou deux (02) lots.

Les soumissions doivent comporter :
1- Une offre technique sous pli fermé et cacheté comportant :
- La déclaration à souscrire renseignée, signée et datée.
- La déclaration de probité renseignée, signée et datée.
- Le présent cahier des charges paraphé, daté, signé.
- Le statut de l'entreprise s'il s'agit de la personne morale.
- Le certificat de qualification et de classification (catégorie (I) et plus, activité principale ou secondaire bâtiment).
- Les références professionnelles justifiées par des attestations de bonne exécution.
- La liste des moyens humains.
- La liste des moyens matériels.
- Copie du registre du commerce.
- Les bilans financiers des trois dernières années (2011, 2012, 2013).
- Attestation de dépôt des comptes sociaux pour l'année 2013.
- Pièces fiscales et parafiscales (extrait de rôle, CNAS, CASNOS, CACOBATH).
- Un extrait du casier judiciaire du soumissionnaire daté de moins de 03 mois.
- Numéro d'identification fiscale (NIF).
- Le planning et les délais.

2- Une offre financière sous pli fermé et cacheté comportant :
La lettre de soumission renseignée, signée et datée.
Le bordereau des prix unitaires ainsi que le devis estimatif et quantitatif renseignés, signés et datés.

L'ensemble des deux plis doit être mis dans une enveloppe anonyme et fermée qui ne devra comporter que la mention :

« Soumission à ne pas ouvrir »
Deuxième avis d'appel d'offres national restreint n° 03/2015
Réalisation de deux (02) hangars au niveau des ports de pêche de Djinet et Zemmouri
Lot n°……..

La date limite de dépôt des offres est fixée au dernier jour de la durée de préparation des offres (**21 jours**) à **12h00**, à l'adresse ci-dessus. Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la durée de préparation des offres est prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant.
Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant la durée de préparation des offres augmentée de **trois (03) mois**.
Les soumissionnaires sont invités à l'ouverture des plis qui aura lieu le jour de la date limite de dépôt des offres, à **12h30mn.**

Le Jeune Indépendant **du 14/06/2015/ ANEP N° 330 487**

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
WILAYA DE CHLEF
DIRECTION DE L'ADMINISTRATION LOCALE
NIF : 099502019036622

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE DE MARCHES

Conformément aux dispositions de l'article 49 du décret présidentiel n° 10/236 du 07/10/2010 modifié et complété, portant réglementation des marchés publics, la direction de l'administration locale informe l'ensemble des soumissionnaires à la consultation en date du 24/03/2015 relative à la réalisation d'une sûreté urbaine à ELMOSSALAHA au profit de la DGSN
• **Lot 02** : aménagement extérieur et réseaux divers
Qu'à l'issue de la séance d'évaluation des offres effectuée le 13/05/2015, le wali de la wilaya de Chlef – Direction de l'administration locale informe l'ensemble des soumissionnaires que le lot n° 02 est attribué provisoirement à :

Réalisation d'une sûreté urbaine à ELMOSSALAHA au profit de la DGSN	Le soumissionnaire	Le NIF	Note technique	Montant de l'offre TTC	Montant corrigé en TTC	Délai de réalisation	Critères de choix
Lot n° 02 : aménagement extérieur et réseaux divers	Ouadjaout Chahrazed	270020102236122	57 points	16.439.956.65 DA	/	06 Mois	L'offre la moins disante

N. B. :
- Conformément aux dispositions de l'article 114 du décret présidentiel n° 10/236 du 07/10/2010 modifié et complété, portant réglementation des marchés publics, les soumissionnaires qui contestent le choix opérés par le service contractant peuvent introduire un recours, et ce dans un délai de **10 jours**, à compter de la première parution de l'avis d'attribution provisoire du marché dans la presse qui a assuré la publication de l'avis d'appel d'offres restreint et *le Bulletin officiel des marchés de l'opérateur public*, auprès de la commission des marchés publics – Secrétariat général – Wilaya de Chlef.
- Conformément aux dispositions de l'article 125 du décret présidentiel n° 10/236 du 07/10/2010 portant réglementation des marchés publics, les soumissionnaires qui souhaitent avoir des précisions sur les résultats détaillés de l'évaluation de leurs offres techniques et financières peuvent se rapprocher du service contractant, au plus tard **trois jours**, à compter du premier jour de la première publication de l'attribution provisoire du présent marché.

Le Jeune Indépendant du 14/06/2015/ANEP N° 330 608

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE M'SILA
DAIRA DE M'SILA
COMMUNE DE M'SILA
DIRECTION DU MAROOGHE ET DE SUIVI ET D'URBANISME
SERVICE DU MARCHE
N° FISCAL : 2817005959

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE DU MARCHE

Conformément à l'article 49 alinéa 2 du décret présidentiel n° 10-236 du 07/10/2010, modifié et complété, portant réglementation des marchés publics.
Le président de L'Assemblée populaire communale de M'sila, informe les soumissionnaires ayant participé à l'avis d'appel d'offres national restreint **n° 06/2015** paru dans les journaux suivants :
- *El Maghrib El Awsat* DU 19/03/2015.
- *Le Jeune Indépendant* du 19/03/2015.
- *B.O.M.O.P* du 29/03/2015 au 04/04/2015.

Conformément au jugement des offres du **19/04/2015** que le marché est attribué provisoirement à :

N°	INTITULE DE PROJET	ENTREPRISE	N° FISCAL	MONTANT (DA)	DELAI D'EXCUTION	LA NOTE TECHNIQUE	OBSERVATION
01	AMENAGEMENT ET REVETEMENT DES ROUTES SECANDAIRES CITE RMADA.	EURL ELKOUCHE TRAVAUX PUBLICS ROUTES ET BATIMENT Gérant : BOUDINA ALI	000828019010450	10.988.055,00	QUATRE (04) MOIS	82.40	Offre moins disante

Les soumissionnaires ont un délai de **10 jours**, à partir de la première parution du présent avis dans les quotidiens nationaux pour formuler d'éventuels recours et s'adresser à la commission communale des marchés publics de M'sila.

LE PRESIDENT DE L'APC

Le Jeune Indépendant du 14/06/2015/ANEP N° 330 623

PRISE D'OTAGES AU CONSULAT DE TUNISIE EN LIBYE

Les miliciens de Fajr Libya récidivent

Des miliciens ont investi, avant-hier, le consulat de Tunisie à Tripoli, en Libye. Dix employés ont été enlevés, selon le ministère des affaires étrangères tunisien. Les assaillants sont vraisemblablement une frange de Fajr Libya affiliée à Walid Klib.



La diplomatie tunisienne a une nouvelle fois appelé ses ressortissants en Libye à la prudence, à quitter le territoire «si possible», et à ne pas se rendre dans ce pays «dans les conditions actuelles sauf nécessité absolue».
Hier, Touhami Abdouli, le secrétaire d'État chargé des Affaires arabes et africaines dans le gouvernement d'Habib Essid, a déclaré au magazine français Le Point que désormais «les négociations pour la libération des dix otages commençaient avec le frère de Walid Klib». Ce dernier, un des leaders de Fajr Libya, a été arrêté à l'aéroport de Tunis-Carthage le 14 mai. Un mandat de dépôt a été émis à son encontre par un juge d'instruction. Depuis Walid Klib séjourne dans la prison de la Monarguia (Grand Tunis).
Le négociateur a précisé qu'il s'agit «d'une toute petite fraction qui dépend directement du frère de Klib». Touhami Abdouli n'a pas de nouvelles précises des otages. Il suppose qu'ils se portent bien. La voix fatiguée par près de 24 heures de travail au sein de la cellule de crise, le secrétaire d'État va maintenant discuter directement avec le frère du leader emprisonné. Pendant ce temps, les quatre partis politiques au pouvoir (Nidaa Tounes, Ennahda, Afek Tounes, UPL) ont publié un communiqué demandant aux Tunisiens de ne pas s'en prendre aux Libyens qui résident en Tunisie. Les ressortissants et intérêts tunisiens sont régulièrement visés en Libye, comme d'autres représentations diplomatiques étrangères. En mai, Tunis avait négocié pendant une dizaine de jours la libération de 254 Tunisiens détenu par une milice de Fajr Libya en représailles à l'arrestation en Tunisie de l'un de ses chefs, Walid Klib.
Selon un journaliste tunisien bien introduit à Tripoli contacté par le quotidien français Le Monde, il est «fort probable» que la milice ayant enlevé les dix Tunisiens du consulat et celle ayant coordonné les arrestations de mai soit la même.
La Tunisie est l'un des derniers pays à avoir conservé une représentation diplomatique dans la capitale libyenne, contrôlée par une coalition de milices baptisée «Aube de la Libye» (Fajr Libya), dont la légitimité n'est pas reconnue par la communauté internationale.
Un diplomate et un employé de l'ambassade de Tunisie à Tripoli avaient déjà été détenus en 2014, puis libérés. Un groupe se réclamant de la branche libyenne de l'organisation terroriste djihadiste Etat islamique (EI), en plein essor en Libye, avait par ailleurs revendiqué en janvier l'assassinat de deux journalistes tunisiens, Sofiène Chourabi et Nadhir Ktari.
Depuis le renversement du gouvernement légitime de Mouammar Kadhafi, en 2011, la Libye est déchirée entre différentes milices. Deux gouvernements se disputent le contrôle du pays : l'un, reconnu par la communauté internationale, qui siège dans l'est du pays, l'autre à Tripoli, sous contrôle de Fajr Libya. **M. K. et agences**

A QUINZE JOURS DE LA DATE BUTOIR SUR LE NUCLÉAIRE IRANIEN

Moscou s'inquiète du ralentissement des négociations

LA NÉGOCIATION en vue d'un accord sur le nucléaire entre l'Iran et les grandes puissances «est en train de ralentir», à deux semaines de la date butoir, a regretté hier un haut responsable russe parlant à l'agence RIA-Novosti.
«Cela nous inquiète beaucoup car il reste très peu de temps (...) et nous avons besoin de manière urgente d'arriver à l'étape finale», a expliqué Serguei Riabkov, le chef des négociateurs russes dans ces pourparlers.
La République islamique et le groupe 5+1 (Etats-Unis, Royaume-Uni, Chine, Russie, France et Allemagne), sous l'égide de l'Union européenne, sont engagés depuis 20 mois dans d'intenses tractations. Ils ont conclu en avril un accord intermédiaire censé être finalisé au 30 juin.
L'accord final doit garantir le caractère strictement pacifique du programme nucléaire de Téhéran, en échange d'une levée des sanctions internationales qui affectent l'économie de la puissance régionale perse.
Serguei Riabkov juge que la session de discussion qui s'est achevée le 4 juin à Vienne «n'a pas abouti à beaucoup» d'accords concrets. Selon lui, «le rythme de progression de la discussion (...) est en train de ralentir progressivement».
Des tractations entre experts et directeurs politiques des gouvernements concernés ont repris jeudi dans la capitale autrichienne, en présence de la négociatrice américaine Wendy Sherman.
Considérés comme le pays le plus optimiste dans le processus de négociations, les Etats-Unis se sont bornés à admettre vendredi que les discussions dans cette dernière ligne droite étaient «compliquées». Mais «nous pensons toujours que nous pourrons conclure ces discussions d'ici à la date butoir», a réaffirmé le porte-parole du département d'Etat Jeffrey Rathke. Jeudi déjà, Laurent Fabius, le ministre français des Affaires étrangères, avait reconnu que l'on «n'est pas encore au bout de la discussion».
La question des inspections internationales des sites nucléaires iraniens, notamment militaires, est l'un des points les plus délicats de la négociation. **R. I.**





ETATS-UNIS

Fin de l'assaut contre le QG de la police de Dallas

Des tireurs d'élite de la police ont blessé ou tué le suspect qui avait donné dans la nuit de vendredi à samedi un spectaculaire assaut contre le quartier général de la police de Dallas (Texas, sud), a annoncé le chef de la police de la ville, en écartant un acte de terrorisme. David Brown a écarté l'hypothèse d'un acte de terrorisme au cours d'une conférence de presse donnée tôt hier à Dallas. «En ce moment, nous n'avons aucun lien entre du terrorisme et cet individu», a-t-il ajouté, précisant que ses services travaillaient étroitement avec le FBI, la police fédérale.

IRAK

Combats entre les terroristes et les soldats à Beidji

Des combattants de l'organisation terroriste Etat islamique (EI) ont attaqué hier des soldats irakiens et des miliciens chiites près de la ville de Beidji, où les deux camps s'affrontent pour le contrôle de la plus grande raffinerie du pays, a-t-on appris de sources policières et militaires. L'attaque a fait au moins onze morts, précise-t-on de même source. Les combattants de l'EI ont lancé quatre véhicules suicides bourrés d'explosifs contre les forces de sécurité et le quartier général local des milices chiites dans la localité d'Al Hijjaj, à une dizaine de kilomètres au sud de la ville de Beidji, et près du site tentaculaire de la raffinerie.

PAKISTAN

Vingt talibans éliminés

L'ARMÉE pakistanaise a annoncé hier avoir tué 20 rebelles talibans dans une zone tribale près de la frontière avec l'Afghanistan, dans le cadre de sa grande offensive lancée contre les insurgés depuis l'an dernier. Les frappes ont eu lieu près de la zone de Datta Khel, dans la région du Waziristan du Nord devenue un refuge de djihadistes depuis la chute des talibans à Kaboul fin 2001. «Au moins 20 terroristes ont été tués par des frappes aériennes», a annoncé l'armée dans un communiqué.

DIXIT - DIXIT - DIXIT -

«Moscou et Ankara ont confirmé leur intention de ne pas abandonner l'objectif posé antérieurement de faire porter le chiffre des échanges commerciaux à 100 milliards de dollars».
Dmitri Peskov, le porte-parole du chef de l'Etat russe, après la rencontre de Bakou entre Poutine et Erdogan.

«Cette ouverture pour trois jours est un indicateur positif. Nous espérons que l'Egypte rouvrira le point de passage de manière permanente et regagnera le rôle qu'elle joue dans Gaza et en Palestine».
Faouzi Barhoum, le porte-parole du Hamas, à propos de la réouverture par l'Egypte du point de passage de Rafah.

«Au cours de ces 24 heures, nous avons enregistré 99 cas de violation du régime de cessez-le-feu».
Un porte-parole du ministère de la Défense de la république populaire autoproclamée de Donetsk (DNR).

QUESTIONS/RÉPONSES

Qu'est-ce qu'un souffle cardiaque ?

Un souffle cardiaque est un bruit entendu avec le stéthoscope et engendré par un flux turbulent de sang à travers le cœur. Certains souffles sont innocents (fonctionnels), c'est-à-dire qu'il n'y a pas de malformation du cœur. D'autres souffles sont, par contre, provoqués par une malformation.

Qu'est-ce qu'une cardiopathie congénitale ?

Une cardiopathie congénitale est une malformation du cœur présente à la naissance. Au cours du développement embryonnaire une ou plusieurs structures du cœur se sont mal formées. En moyenne 1 enfant sur 100 naît avec une cardiopathie congénitale.

Qu'est-ce qu'une cardiopathie acquise ?

Il s'agit d'une atteinte du cœur suite à une maladie. Certaines bactéries, comme le streptocoque, peuvent provoquer des lésions sur des valves du cœur. D'autres infections peuvent toucher le muscle cardiaque. La maladie de Kawasaki peut, quant à elle, provoquer des lésions sur les artères coronaires.

Comment se diagnostiquent-elles ?

Les cardiopathies sont souvent diagnostiquées dans les premières semaines de vie. Le pédiatre suspectera une malformation chez un bébé présentant une coloration bleutée des lèvres et des ongles, ou chez un bébé respirant trop vite, ayant de la peine à prendre du poids. Ces signes sont souvent associés à un souffle cardiaque que le médecin entend en auscultant l'enfant. Le pédiatre demandera alors aux parents d'aller consulter un cardiologue pédiatre avec leur bébé. Celui-ci fera une échographie du cœur et pourra ainsi déterminer s'il y a une cardiopathie ou non. Attention ! un souffle cardiaque isolé est relativement fréquent chez l'enfant et souvent banal, mais un contrôle chez le cardiologue est conseillé.

Un diagnostic anténatal est-il possible ?

Dans la majorité des cas une malformation cardiaque peut être vue par échographie dès la 16-17ème semaine de grossesse. Mais le diagnostic anténatal est difficile et demande beaucoup d'expérience. Les malformations des vaisseaux, par exemple, sont très difficiles à diagnostiquer. En cas de doute le gynécologue envoie la future maman dans un centre universitaire pour un ultrason chez un cardiologue spécialisé.

Mes prochains enfants risquent-il d'avoir la même chose ?

L'hérédité peut jouer un rôle dans les cardiopathies congénitales. Le risque d'avoir un 2e enfant atteint d'une cardiopathie congénitale augmente légèrement (de 2-3%).C'est pourquoi il est recommandé de faire un ultrason chez un spécialiste lors des grossesses suivantes.

Mon enfant a-t-il besoin d'une alimentation spéciale ?

Un enfant avec une cardiopathie dépense plus d'énergie qu'un autre enfant. Il aura plus de difficultés à prendre du poids. C'est pourquoi il a besoin de plus de calories pour grandir. Veillez donc à ce qu'il aie une alimentation riche. Votre enfant aura peut-être un petit appétit. Dans ce cas proposez-lui une à deux collations dans la journée.

Puis-je allaiter mon enfant ?

Un bébé avec une cardiopathie se fatigue facilement et manger représente un gros effort pour lui, que ce soit au biberon ou au sein. Le lait maternel est parfaitement adapté aux besoins nutritionnels de votre bébé, l'allaitement est donc tout à fait possible. Par contre s'il a de la difficulté à prendre du poids cela signifie qu'il a besoin de plus de calories. Vous pouvez alors choisir entre tirer votre lait et l'enrichir, ou lui donner un lait maternisé adapté. Demandez conseil au pédiatre ou au cardiologue. Votre bébé se fatigue peut-être lors des repas et prend du temps pour manger ou alors il s'endort au sein et au biberon. Dans ce cas il mangera éventuellement de plus petites quantités, mais plus fréquemment.

M. ABDELMALEK BOUDIAF

La mortalité maternelle en «net recul» ces dernières années en Algérie

Le taux de la mortalité maternelle a connu un net recul ces dernières années en Algérie et devrait se situer autour de 57.5 décès pour 100 000 naissances vivantes en 2015 a indiqué à Djenane El Mitak à Alger le ministre de la Santé, de la Population et de la Réforme Hospitalière, Abdelmalek Boudiaf à l'ouverture d'une rencontre sur «la restitution du Plan national de réduction accélérée de la mortalité maternelle pour la période 2015-2019».



Le ministre a expliqué cette avancée par «l'ensemble des mesures prises et les efforts entrepris et qui ont, indéniablement, permis d'améliorer les indicateurs de la santé maternelle».
Le taux de mortalité maternelle a ainsi connu un «net recul» passant de 230 pour 100 000 naissances vivantes en 1990 à un taux de 60.3 pour 100.000 naissances vivantes en 2014, a-t-il argumenté.
Le taux attendu pour l'année en cours, 57.5 décès pour 100.000 naissances vivantes, situe l'Algérie à un niveau intermédiaire mais reste en deçà des attentes et des moyens mobilisés par l'Etat, a néanmoins relevé le premier responsable du secteur de la santé.
M. Boudiaf a souligné, à ce propos, «l'engagement pris au plus haut niveau de poursuivre sans relâche et d'intensifier ces efforts, d'autant que, a-t-il noté, le taux d'accouchement assisté a atteint 97,2% et que 95% des femmes enceintes ont eu au moins une consultation au cours de leur dernière grossesse».
Le ministre a également cité l'enquête sur les indicateurs multiples MICS 4, présentée deux jours plus tôt et dont les résultats «illustrent particulièrement les progrès considérables enregistrés dans plusieurs domaines, notamment la santé de la mère et de l'enfant, et indiquant les chantiers prioritaires à prendre en charge y compris dans leur dimension spatiale».
Il a, en outre, réaffirmé «l'engagement politique de mobiliser tous les moyens, de renforcer les capacités du système sanitaire pour en améliorer la performance et d'investir davantage dans la santé des populations» et ce, comme recommandé par le Président de la République, Abdelaziz Bouteflika. «La protection de la santé de la mère et de l'enfant a toujours constitué, pour notre pays, une priorité de santé publique», a poursuivi le ministre, appuyant son propos par citer le financement «conséquent» et «durable» dégagé à cet effet, ainsi que «l'accès universel et gratuit aux prestations de soins préventifs et curatifs». De même que le développement des infrastructures assurant des prestations de proximité au niveau de 271 Etablissements Publics de Soins de Proximité (EPSP), 195 Etablissements Publics Hospitaliers (EPH) et des 30 complexes «mère et enfant».
Le plan d'action du Gouvernement a inscrit, en outre, la disponibilité des médicaments essentiels dans les structures offrant les soins de santé de la mère et du nouveau-né, d'autre part, a-t-il souligné.
De même que «l'instauration, en 2013, de la déclaration obligatoire de tous décès maternels suivie, en 2014, de la mise en place de l'audit de ce type de décès afin de prendre toutes les mesures correctives visant à améliorer la qualité et les résultats de l'offre de soins en matière de santé maternelle», a ajouté le ministre.
L'institutionnalisation du jumelage entre les établissements sanitaires du Nord avec ceux du Sud et des hauts plateaux s'inscrit, en outre, dans la perspective d'amélioration de la couverture sanitaire de ces wilayas en gynécologues-obstétriciens, réanimateurs, pédiatres, infirmiers, sages-femmes, a observé M.Boudiaf.
Le Plan national visant à réduire la mortalité maternelle 2015-2019 est l'expression d'une volonté politique résolue et le fruit d'une analyse approfondie des goulots d'étranglement qui ont empêché notre pays, malgré d'importants investissements, de réduire de façon significative et rapide la mortalité maternelle», a estimé le ministre. Aussi, a-t-il conclu, la démarche privilégiée par son département pour faire aboutir le plan quinquennal est basée sur «la concertation, la participation, et l'appropriation», insistant à ce que «tous les soins nécessaires soient administrés tout au long de la grossesse, au cours de l'accouchement et au cours de la période post-natale».

ALORS QUE 32 MILLIARDS DE DA POUR LE FINANCEMENT DES UNITÉS DE SOINS «MÈRES-ENFANTS»

Présentation du dossier en Conseil de gouvernement prochainement

UNE ENVELOPPE de 32 milliards DA a été dégagée par les pouvoirs publics pour le financement des 32 structures de soins «Mères-Enfants», à travers le territoire national, a révélé jeudi le ministre de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière, Abdelmalek Boudiaf, annonçant la présentation prochaine du dossier de la santé de la femme et de l'enfant en Conseil de gouvernement. Intervenant lors d'un point de presse animé en marge de la rencontre de «restitution du Plan national de réduction accélérée de la mortalité maternelle, le ministre est revenu plus en détails sur les efforts entrepris par le gouvernement afin de parvenir à une réduction optimale de ce problème de santé publique. A ce sujet, il a affirmé qu'entre autres mesures pour y parvenir, figure l'objectif d'arriver à un taux de plus de 95 % de couverture du territoire national en sages-femmes. Se félicitant du lancement de l'expérience pilote des cliniques ambulantes, M. Boudiaf a souligné qu'il s'agit d'un «début» d'action qui appelle à d'autres initiatives à même de réduire davantage le taux actuel en mortalité maternelle. Par ailleurs, le ministre est revenu sur l'enquête à «indicateurs multiples» inhérente essentiellement à la santé de la femme et de l'enfant (MICS4), rendue publique deux jours plus tôt, pour annoncer la présentation de ses résultats lors d'un prochain Conseil du gouvernement. «Il s'agira de prendre des mesures en fonction de ces conclusions, dont l'octroi d'enveloppes financières supplémentaires ainsi que la réflexion à de nouvelles solutions qui iront dans le sens des attentes des spécialistes quant à une réduction plus conséquente de la mortalité maternelle», a-t-il expliqué.

DR BERTRAND STOS CARDIO-PÉDIATRE, À L'HÔPITAL NECKER

La plupart des malformations congénitales cardiovasculaires sont curables chez les nouveaux nés et chez l'enfant

«Une cardiopathie congénitale peut être découverte en cours de grossesse, après la naissance ou à l'âge adulte. Si on soupçonne une malformation cardiaque, l'enfant sera référé à un cardiologue pédiatrique qui examinera les antécédents familiaux et médicaux, procédera à un examen médical et demandera des tests, a expliqué le Dr Bertrand Stos Cardio-pédiatre, à l'hôpital Necker en marge de la rencontre sur l'échographie du cœur fœtal qui s'est tenue à l'hôtel mercure à Alger.

«Le diagnostic avant la naissance est difficile. C'est un organe qui bouge dans un corps qui bouge, a fait savoir le spécialiste, tout en soulignant que «La cardiopathie congénitale survient lorsque les vaisseaux sanguins situés à proximité du cœur ne se développent pas normalement avant la naissance.

«Les cardiopathies congénitales touchent environ 1 % des naissances vivantes et représentent la malformation congénitale la plus fréquente chez les nouveau-nés. Il existe plusieurs types de cardiopathies congénitales avec différents niveaux de gravité et dans la plupart des cas, nous ignorons quelle en est la cause», a-t-il expliqué.

Les médecins de l'Unité d'Explorations cardiologiques sont spécialisés dans le diagnostic et la prise en charge des pathologies cardiaques, aussi bien en période prénatale qu'après la naissance, tout au long de l'enfance et à l'âge adulte pour les patients atteints de cardiopathies congénitales.

Le Dr Bertrand Stos a précisé que «certaines infections virales durant la grossesse, la rubéole par exemple, peuvent provoquer des cardiopathies. La consommation de certains médicaments, substances toxiques et abus d'alcool peuvent être responsables de certaines malformations. L'hérédité ou certaines anomalies chromosomiques jouent également un rôle. Par exemple les enfants atteints d'une trisomie 21 ont souvent une malformation cardiaque», a-t-il noté.

«Grâce aux importantes percées médicales, le taux de survie des enfants atteints de cardiopathie congénitale s'est grandement amélioré. La plupart des malformations congénitales cardiovasculaires sont curables chez les nouveaux nés et chez l'enfant», a-t-il souligné, et d'ajouter que «la meilleure prise en charge des malformations congénitales cardiovasculaires exige la mise en place d'un réseau multidisciplinaire».

Organisée par les laboratoires pierre Fabre en partenariat avec l'association nationale des gynécologues obstétriciens libéraux, le Dr Bertrand a mis en exergue, lors de cette manifestation scientifique de deux jours qui a regroupé les gynécologues du centre (Alger, Blida et Tipaza) la fonction cardiaque et l'analyse du rythme cardiaque fœtal.

A. A..



TRAITEMENT DE LA CARENCE MARTIALE DE LA FEMME ENCEINTE

Le Tardyferon pour corriger l'anémie et restaurer les réserves en fer

Le Tardyferon est, selon les specialistes un traitement préventif de la carence martiale de la femme enceinte lorsqu'un apport alimentaire suffisant en fer ne peut être assuré. Il est réservé à l'adulte et l'enfant de plus de 6 ans. La durée du traitement doit être suffisante pour corriger l'anémie et restaurer les réserves en fer qui chez l'adulte. Un contrôle de l'efficacité n'est utile qu'après au moins 3 mois de traitement, il doit porter sur la réparation de l'anémie (Hb, VGM) et sur la restauration des stocks de fer (fer sérique et saturation de la sidérophiline).

PRISE EN CHARGE DES MALFORMATIONS CONGÉNITALES CARDIOVASCULAIRES CHEZ LES NOUVEAU-NÉS

Appel à la création d'un réseau médical

LE DR ALI DAHNOUNE, membre de l'Association des gynécologues-obstétriciens, a souligné lors d'une rencontre scientifique de formation continue au profit des gynécologues –obstétriciens sur les malformations congénitales cardiovasculaires, la nécessité de créer un réseau médical multidisciplinaire pour prendre en charge cet aspect appelant les autorités publiques à créer une commission de dépistage précoce de cette maladie qui enregistre, a-t-il dit un grand déficit en Algérie.

La prise en charge des malformations congénitales cardiovasculaires chez le fœtus nécessite, selon le même spécialiste, la création d'une commission multidisciplinaire qui compte des pédiatres, des gynécologues-obstétriciens, des chirurgiens et des psychologues, soulignant l'absence d'orientions destinées aux femmes enceintes qui portent un fœtus atteint de cette maladie.

Le Dr Dahnoune a affirmé que la clinique de Bousmail qui relève de la Caisse nationale de la sécurité sociale (CNAS), est la seule clinique qui prend en charge les maladies lourdes, d'où son incapacité de répondre à la forte demande.

Il ya lieu de souligner que la clinique de Bousmail accueille annuellement prés de 1500 enfants présentant des malformations cardiaques congénitales dont près de 1000, de 0 à 15 ans, subissent une intervention chirurgicale (à cœur ouvert et à cœur fermé), sans compter le nombre considérable de malades sur liste d'attente à travers tout le territoire national.

A. A.

CE QU'IL FAUT SAVOIR

Obstruction de la circulation sanguine (sténose)

Il s'agit d'une obstruction ou d'un rétrécissement qui bloque partiellement ou totalement la circulation sanguine. Cette obstruction peut survenir au niveau des valvules cardiaques, des artères ou des veines.

Malformations septales (trous dans le cœur)

Lorsqu'un bébé naît avec un trou dans la paroi (le septum) qui sépare le ventricule droit du ventricule gauche, le sang circule entre les deux ventricules plutôt que de se diriger normalement vers le reste de l'organisme. Ce problème peut provoquer une augmentation de la taille du cœur. Il est mieux connu sous le nom de « trou dans le cœur ».

Persistance du canal artériel

Le canal artériel, une voie circulatoire qui se referme habituellement après la naissance, ne se referme pas complètement et entraîne une trop grande circulation sanguine vers les poumons. La gravité du problème dépend de la taille de l'ouverture et du niveau de prématurité. Il existe maintenant des médicaments qui permettent de fermer (ou de tenir ouvert, selon le cas) le canal artériel. Toutefois, si aucun de ces médicaments ne fonctionne, des interventions chirurgicales ou autres s'imposent. La majorité des cas de ce problème de santé peuvent être refermés par cathétérisme, une intervention non invasive.

Cardiopathies congénitales cyanogènes

En présence d'une anomalie de ce type, le sang pompé dans l'organisme contient un niveau d'oxygène inférieur à la normale, un trouble appelé « cyanose », soit une décoloration bleutée de la peau, causée par la faible concentration d'oxygène dans le sang. Le terme « bébé bleu » est souvent employé pour décrire les enfants cyanosés.

Transposition des gros vaisseaux

Les positions de l'artère pulmonaire et de l'aorte sont inversées. De plus, il y a une ouverture (une communication interauriculaire ou interventriculaire) entre les côtés gauche et droit du cœur. L'aorte communique avec le ventricule droit et, par conséquent, la majeure partie du sang qui revient au cœur est remis en circulation sans d'abord passer par les poumons. Quant à l'artère pulmonaire, elle communique avec le ventricule gauche, de sorte que le sang en provenance des poumons retourne directement dans les poumons.

Maladie d'Ebstein

Dans cette malformation rare, la valvule tricuspide, qui contrôle la circulation du sang de l'oreillette droite au ventricule droit se situe plus bas que la normale, rendant ainsi le ventricule trop petit et l'oreillette trop grande.

5E ÉDITION DE NAGE EN EAU LIBRE : L'AS SÛRETÉ NATIONALE SACRÉE

L'ÉQUIPE de l'AS Sûreté Nationale (ASSN) a remporté la 5e édition de nage en eau libre, disputée vendredi au large de la plage El-Djamila (Aïn-Bénian) sur une distance de 6 kilomètres et en présence de 55 athlètes, représentant les différents corps constitués.
Au classement par équipes, l'ASSN a devancé la Protection Civile (2e), le Gendarmerie nationale (3e) et les Gardes-côtes (4e).
Azzoug Imène et Naouel Tourab, de l'AS Sûreté nationale, ont décroché les deux premières places en individuel, chez les dames, au moment où chez les messieurs, c'est la Protection Civile qui a pris la 1re place grâce à Mokhtar Kezzoula, suivi de Bilal Benabderrahmane et Issam Bouloudane de l'AS Sûreté nationale.
La Direction de la Sûreté nationale, organisatrice de cet évènement, a salué l'esprit de compétition chez les athlètes, en encourageant la pratique du sport, notamment, pour renforcer les liens de communication avec les différentes franges de la société, particulièrement les jeunes.

PRÈS DE 200 PARTICIPANTS À LA COURSE "STOP AU DIABÈTE"

QUELQUE 200 PARTICIPANTS issus de différentes tranches d'âge ont pris part vendredi à la forêt de Dely Brahim (Alger) à la course "Stop au Diabète" dans le cadre de la mobilisation contre la banalisation de cette maladie en Algérie.
"L'objectif de cette manifestation est de sensibiliser le citoyen en général et le malade en particulier contre le diabète, en montrant l'importance de l'activité physique, le suivi d'un régime alimentaire et la nécessité de cesser de fumer, sachant que le tabac est l'une des causes de cette maladie", a affirmé à l'APS Fayçal Ouhadda, président de l'association des diabétiques de la wilaya d'Alger.
A cette occasion, des tests de dépistage de cette maladie ont été effectués par une équipe de professionnels de santé.
L'interlocuteur a souligné l'organisation d'une course similaire au stade du 20-août 1955 d'Alger en collaboration avec les scouts musulmans.
L'association des diabétiques de la wilaya d'Alger a entamé il y a trois années son activité préventive contre le diabète au niveau des différentes localités d'Alger.
"A l'approche du mois sacré de Ramadhan, nous avons choisi Dely Brahim pour l'organisation de cette manifestation pour prendre plus d'ampleur et attirer le maximum de citoyens", a ajouté Ouhadda.

NATATION/CHAMPIONNAT NATIONAL (BENJAMINS)
320 athlètes attendus

TROIS-CENT-VINGT (320) athlètes dont 160 filles, représentant douze ligues et 45 clubs, prennent part depuis hier au championnat national benjamins de natation.
La compétition prévue en bassin 50m se déroule en trois jours et cinq séances, et le classement se fera en temps (finale directe). Selon la réglementation en vigueur, un total de 10 épreuves et deux relais spécialisés et chaque athlète devra participer aux deux épreuves obligatoires (400 m nage libre et 200m 4 nages).
Durant les deux premiers jours de compétition, la DOS a programmé une séance la matinée et une autre l'après-midi, tandis que la dernière séance aura lieu, la matinée du 3è et dernier jour de compétition.

13e ÉDITION DU TOURNOI INTERNATIONAL DE L'AMITIÉ DE HANDBALL

Les filles du GSP remportent brillamment le trophée



La 13e édition du tournoi international de l'Amitié de handball s'est clôturée, jeudi soir à Constantine, avec la consécration du Groupement sportif des Pétroliers, qui a battu en finale la formation tunisienne de Megrine sur le score de 32 à 28 après prolongations (26 partout au temps réglementaire).

C'est la première fois en treize éditions qu'une finale va au-delà des 60 minutes de jeu. En plus, l'opposition entre Algériennes et Tunisiennes a tenu en haleine le nombreux public qui s'est déplacé à la salle Zouaghi pour assister à cette très belle affiche.
Privé de Dob, Hemissi, Hachem et Bennabi, le GSP a quand même montré un visage séduisant durant cette finale, notamment durant les dernières minutes de la partie, avec un retour au tableau d'affichage extraordinaire grâce à une Izem Lamia des grands jours, sans oublier la forme époustouflante de RokiaZiadi et Chahinez Chikr. En face, Megrine, qui reste une excellente équipe, a mené pratiquement durant la majeure partie de la rencontre. Les Daouadhi, Kouki et autre Hlaili ont donné du fil à retordre aux Algériennes en début de partie, mais l'essentiel pour les Pétrolières se dessinera durant l'extra-time puisque les Tunisiennes n'ont marqué que deux buts grâce à Samia Sehabi, laquelle a laissé éclaté toute sa classe durant ces moments fatidiques.
Il faut dire que ce fut une finale palpitante de bout en bout et très disputée sur l'aire de jeux. ImenBenhamadi fut, pour sa part, évacuée vers l'hôpital suite à un coup très dur reçu par une Tunisienne, qui lui a coûté l'ouverture de l'arcade sourcilière. De son côté, la gardienne Souhila Abdelkader a écopé d'un carton rouge pour avoir violemment poussé la joueuse Hlaili de Megrine qui, elle n'écopera que d'une exclusion de deux minutes.
La «petite finale» est revenue à l'équipe nationale du Congo, qui a pris le meilleur sur le club organisateur de ce tournoi, en l'occurrence l'OJS Constantine, sur le score de 21 à 16.
Il convient de noter aussi l'excellente organisation de ce tournoi grâce aux responsables de l'OJS Constantine, à leur tête M. Dahmane Hamlaoui. En effet, le déroulement de ce tournoi n'a rien à envier aux autres manifestations de grande envergure du fait de l'organisation. Pour preuve, les équipes participantes ont émis le vœu de revenir lors des prochaines éditions car elles se sont senties bien entourées durant tout le tournoi, aussi bien sur le plan de restauration, d'hébergement mais aussi sur le plan de l'accueil.

SaidLacète

Tous les résultats
Groupe A
OJSC 21 – AC Bobigny 18
Megrine 32 – OJSC 15
Megrine 27 – AC Bobigny 20
Groupe B
RD Congo 26 – Sélection Oran 20
GSP Alger 30 – Sélection Oran 13
GSP Alger 37 – RD Congo 13
Demi-finales
GSP Alger 31 – OJSC 15
Megrine 26 – RD Congo 21
3e et 4e places
RD Congo 21 – OJSC 21
Finale
GSP Alger 32 – Megrine 28 (A.P 26-26)

SOUAD TITOU, INTERNATIONALE DE HANDBALL, AU JEUNE INDÉPENDANT :

«J'ai signé pour deux années à Cergy-Pontoise»

ELLE EST venue assister, à la surprise générale, à la demi-finale et à la finale de son ancienne équipe, le GS Pétroliers, durant ce tournoi de Constantine. En effet, Souad Titou, originaire de Aïn Mlila, a fait le déplacement pour revoir aussi ses anciennes coéquipières. Nous lui avons volé quelques minutes pour un bref entretien.

Le Jeune Indépendant : Alors Souad, que faites-vous ici à Constantine ?
Souad Titou : Comme je suis en vacances et que j'ai eu vent que mon ancien club participait au tournoi international de l'Amitié à Constantine, je n'ai pas hésité un instant à me déplacer pour revoir mes anciennes coéquipières. Il y a toujours de l'émotion quand il s'agit de ce genre de retrouvailles mais c'est toujours un plaisir de les revoir.

Parlez-nous de votre saison effectuée au sein de la formation d'Octeville ?
Je crois que c'est une année que nous avons complètement ratée bien que nous avions tout tenté pour réaliser un excellent parcours. Cela n'a pas été le cas mais bon, on va dire que notre équipe a rencontré des problèmes pour enchaîner les matches, et les résultats ne suivaient pas. Néanmoins, c'est une autre bonne expérience pour moi-même si j'ai décidé de quitter le club d'Octeville-sur-Mer pour signer au sein de la formation de Cergy-Pontoise, et ce pour une durée de deux ans.

Pourquoi ce choix ?
« Vous savez, j'ai opté pour ce club d'abord car ses ambitions sont énormes et puis, géographiquement, c'est une ville qui me rapproche beaucoup de Paris, donc qui me rapproche aussi énormément de ma famille. J'ai toujours évolué dans des clubs qui sont très loin de la capitale, Paris, et comme Cergy-Pontoise est dan la banlieue parisienne, cela peut aussi me permettre de régler pas mal d'autres affaires estudiantines. Cergy-Pontoise reste aussi un très bon challenge pour moi afin de connaître d'autres sensations, tout en souhaitant de réaliser une excellente saison avec mon nouveau club.

Réaliser une bonne saison, loin des blessures, n'est-ce pas ?
(Rires...) Oui, les blessures m'ont suivie depuis un certain temps quand j'évoluais aussi avec la formation d'Octeville. Mais bon, on va dire que c'est le destin, et je souhaite que les blessures m'épargnent pour la nouvelle saison.

Propos recueillis par SaidLacète

COPA AMERICA :

Après l'onde de choc Fifa, les ténors du foot très discrets

Ils préfèrent que les regards soient tournés vers Messi ou Neymar, les stars de la Copa America, plutôt que vers eux: deux semaines après l'explosion du scandale de corruption à la Fifa, les dirigeants du football en Amérique latine jouent profil bas au Chili.

«Ils ont peur, ils sont inquiets, beaucoup ont quelque chose à expliquer", assure à l'AFP l'ancien juge Mariano Bergés, membre de l'ONG argentine "Salvemos al futbol" (Sauvons le football).

"Comme on dit vulgairement, ils ont un cadavre dans le placard", ajoute-t-il.

Car le football latino-américain a été particulièrement ébranlé par le scandale Fifa: sur les 14 personnes poursuivies par la justice américaine (dont neuf membres ou ex-membres de la Fifa), 13 sont liées aux fédérations d'Amérique latine et des Caraïbes.

A la cérémonie d'ouverture jeudi de la Copa America, les seuls dirigeants du ballon rond présents étaient ceux qui ne pouvaient de toute façon pas y échapper: le président de la Conmebol (Confédération sud-américaine), Juan Angel Napout, et ceux des fédérations chilienne, Sergio Jadue, et équatorienne, Luis Chiriboga, dont les sélections disputaient le match inaugural (2-0 pour le Chili).

"En outre, comme est apparue la question des voyages, que (les dirigeants du foot) se déplaçaient avec leur famille en première classe, dans des hôtels cinq étoiles et tout ça, ce n'est pas le bon moment pour exhiber ce genre de comportement. Personne ne veut être en vitrine, ce n'est pas le moment de se montrer", estime Mariano Bergés, dont l'ONG combat la violence et la corruption dans le football.

La cérémonie de jeudi était "assez étrange", note José Antonio Prieto, célèbre analyste et commentateur sportif chilien pour la radio Cooperativa, car "elle a donné l'impression que les dirigeants se cachaient, qu'ils se montraient le moins possible".

"On dirait qu'ils gardent en mémoire ce qui s'est passé en Suisse, le fait d'être tous ensemble et qu'il puisse y avoir une action de la justice", ajoute-t-il en référence à l'arrestation simultanée, le 27 mai, de sept responsables de la Fifa à Zurich, juste avant le congrès de l'organisation sportive internationale.

Présente dans les tribunes, la présidente chilienne Michelle Bachelet, portant un



maillot de sa sélection nationale, a paru profiter du spectacle dans le stade... tout en gardant ses distances avec Sergio Jadue, qui n'apparaît sur aucune des photos officielles ensuite diffusées par la présidence. Le dirigeant de la fédération chilienne a en effet été désigné par l'enquête du FBI comme l'un des dirigeants ayant perçu des pots-de-vin dans le cadre de ce scandale, une accusation qu'il nie farouchement.

Autre spécificité de la cérémonie d'ouverture: aucun discours n'a été prononcé devant les 45.000 spectateurs.

"Dans ce genre d'événements, on mentionne les principales autorités présentes, en commençant par le président de chaque pays et celui de la fédération organisatrice. Cela a été clairement absent dans l'inauguration de la Copa America du Chili, une décision à mi-chemin entre la politique et la communication", estime José Antonio Prieto.

Jusqu'à présent, la Conmebol n'a d'ailleurs organisé aucune conférence de presse dans le cadre de cette compétition. Signe que les choses commencent peut-être à changer, le jour même où débutait le tournoi, le Parlement paraguayen a supprimé l'immunité dont bénéficiait depuis 1997, à la manière des représentations diplomatiques, le siège de la Conmebol à Asuncion.

Le ministre paraguayen des Affaires étrangères Eladio Loizaga avait qualifié cette immunité de "privilège similaire à ceux des Nations Unies, et cela n'est pas possible". **R.S.**

Ligue de diamant/New York: Gatlin n'inquiète pas Bolt

LA STAR de l'athlétisme Usain Bolt a assuré vendredi que la domination de Justin Gatlin sur les 100 et 200 m cette année ne l'inquiétait pas à deux mois des Mondiaux de Pékin (22-30 août).

"C'est difficile de ne pas voir ce que fait Gatlin, car il parle beaucoup. Je vois ce qu'il fait, mais cela ne m'inquiète pas, j'ai encore douze semaines pour être prêt pour les Championnats du monde et c'est sur ce quoi je me concentre", a expliqué le sextuple champion olympique à la veille de la réunion de New York comptant pour la Ligue de diamant.

"Je serai prêt pour les Mondiaux et j'ai hâte de participer à ce rendez-vous", a ajouté Bolt, qui a remporté huit titres mondiaux en trois participations aux Championnats du monde.

Depuis le début de la saison 2015 en plein air, le Jamaïquain de 28 ans est dans l'ombre de Gatlin, en tête des bilans annuels sur 100 m (9.74) et 200 m (19.68). Son chrono de référence sur 200 m, distance sur laquelle il s'alignera samedi, est un modeste 20 sec 13 couru fin mai à Ostrava, en République tchèque.

"Les choses se mettent toujours en place pour moi lors des grands championnats, je travaille toujours sur ce dont j'ai besoin, je ne m'inquiète pas... Je sais où j'en suis et ce que je dois encore faire", a insisté le détenteur des records du monde du 100 m (9.58) et du 200 m (19.19) depuis les Mondiaux de Berlin en 2009.

Bolt a par ailleurs refusé de relancer la polémique à propos du passé sulfureux de Gatlin, suspendu à deux reprises pour dopage. "Je ne sais pas ce que disent les gens", a-t-il plaisanté."J'essaie de faire de mon mieux pour donner la meilleure image possible de l'athlétisme et promouvoir le sport que j'aime et je vais continuer à le faire", a-t-il conclu.

Hier, Bolt a retrouvé la piste l'Icahn Stadium de New York, sept ans après y avoir battu son premier record du monde du 100m. La foudre est tombée pour la première fois sur le sprint mondial le 31 mai 2008. Dans le froid, après une attente de près de trois heures pour laisser passer un orage, celui qui n'était pas encore connu sous le surnom de "Bolt l'éclair" et qui disputait seulement sa cinquième course chez les seniors, avait battu le record du monde du 100 m de son compatriote Asafa Powell de 2/100e de seconde pour le porter à 9 sec 72.

Depuis, il a accumulé six titres olympiques, huit couronnes mondiales et écrasé la concurrence sur 100 m et 200 m avec des records du monde respectivement établis à 9 sec 58 et 19 sec 19. **R.S.**

GHOULAM : DIRECTION MADRID ?

ANNONCÉ un peu partout depuis quelques temps, le latéral algérien Fawzi Ghoulam serait finalement attendu du côté de Madrid par les dirigeants du Real juste après la rencontre de notre équipe nationale face aux Seychelles. Il aura, selon une source digne de foi, des discussions avec le nouveau coach des Merengues Rafael Benitez qui souhaite bien l'avoir dans ses rangs. Notons que Ghoulam a été aussi annoncé à Londres (Chelsea) et à Manchester où les Citizen veulent aussi l'enrôler.

RAJA CASABLANCA : KROL, C'EST SIGNÉ

LE RAJA Casablanca tient son nouvel entraîneur. Passé dernièrement par le Ahly Tripoli, le Néerlandais Ruud Krol a signé ce vendredi un contrat de deux ans en faveur de la formation marocaine.

Alors que l'hypothèse d'un retour de Faouzi Benzarti avait longtemps prévalu, c'est un autre coach chevronné qui va prendre place sur le banc du Raja Casablanca. Passé dernièrement par le Ahly Tripoli, le Néerlandais Ruud Krol a signé ce vendredi un contrat de deux ans en faveur de la formation marocaine. Son objectif consistera à ramener le Raja au sommet de la Botola, après une saison ratée sous la houlette du Portugais José Romao.

BENFICA LISBONNE : SIGNATURE DE TAARABT

ADEL TAARABT, le milieu de terrain offensif de QPR (L2 anglaise), rejoint le Benfica Lisbonne.

Apparu à sept reprises cette saison en Premier League, le milieu de terrain offensif international marocain Adel Taarabt (26 ans, Queens Park Rangers) part au Portugal. L'ancien joueur de Tottenham ou encore du Milan AC a paraphé un bail de cinq ans avec le Benfica Lisbonne, qui attend aussi Mehdi Carcela (25 ans, Standard Liège). Sa clause libératoire a été fixée à quarante-cinq millions d'euros. On évoque un salaire annuel de 1,5 M€ pour l'ex-Lensois.

COPA AMERICA

Mexique tenu en échec par la Bolivie

LE MEXIQUE a débuté la Copa America 2015 sans convaincre après son nul 0 à 0 face à la Bolivie dans le cadre du groupe A, vendredi à Vina del Mar.

La "Tri", sélection-invitée pour la 44e édition de la Copa America, n'a guère convaincu avec son effectif privé de ses deux stars. Javier "Chicharito" Hernández et Carlos Vela, ont en effet été ménagés en vue de la Gold Cup, la compétition continentale de la zone Concacaf, prévue le mois prochain aux Etats-Unis.

CAN-2017 - LA GUINÉE DE FERNANDEZ BATTUE PAR LE SWAZILAND

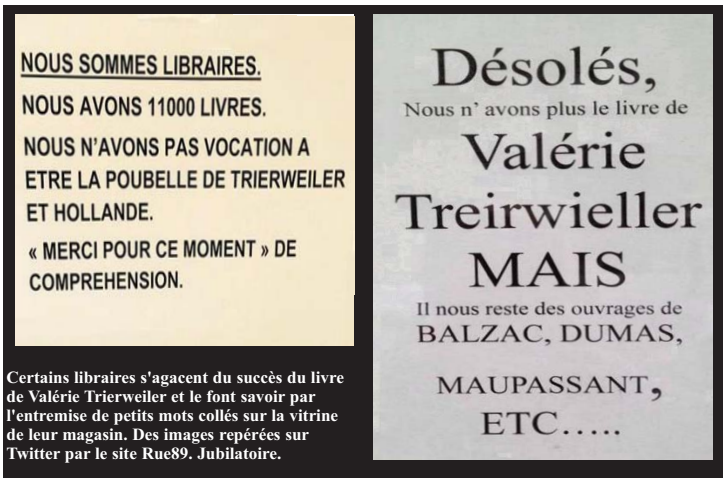
La Guinée a démarré les éliminatoires de la CAN-2017 par une défaite devant le Swaziland (1-2) pour le premier match du Français Luis Fernandez en tant que sélectionneur, vendredi à Casablanca.

Contraint de délocaliser tous ses matches au Maroc à cause de l'épidémie à virus Ebola et privée de la plupart de ses cadres, la Guinée s'est inclinée devant une modeste équipe du Swaziland.

Profitant d'un contre conclu d'une belle frappe, à la lisière de la surface guinéenne, le Swaziland a très tôt surpris son adversaire en ouvrant le score par Tony Tsabedze (13'). La Guinée égalisera 20 minutes plus tard mais c'est en seconde période et à 5minutes de la fin que le Swaziland reprend l'avantage. Sur une perte de balle de Boubacar Fofana, les visiteurs ont mené un contre, concrétisé par Tony Tsabedze qui a réussi le doublé (85').

R.S.

Des libraires énervés par le succès du livre de Trierweiler



Certains libraires s'agacent du succès du livre de Valérie Trierweiler et le font savoir par l'entremise de petits mots collés sur la vitrine de leur magasin. Des images repérées sur Twitter par le site Rue89. Jubilatoire.

L'iPhone 6 pourrait coûter plus de 1.000 euros!



SELON les informations d'un salarié de l'opérateur téléphonique espagnol "Telefonica", le prochain smartphone d'Apple pourrait dépasser les 1.000 euros dans ses versions 32 et 64 Go.
De rumeurs en rumeurs, l'iPhone 6 continue de se dévoiler. Cette fois-ci, des informations concernant le prix du nouveau smartphone d'Apple auraient fuité.
Un employé de l'opérateur téléphonique espagnol Telefonica aurait eu vent des prix des deux possibles modèles de l'iPhone 6 (version 4,7 et 5,5 pouces).
L'employé aurait divulgué l'information au site espagnol movilzona.es.
Le salarié affirme que l'iPhone 6 en 4,7 pouces (11,94 cm) coûterait 750 euros pour le modèle 16 Go. La version 5,5 pouces (13,97 cm) serait quant à elle vendue pour 950 euros. Soit plus cher que l'iPhone 5S actuellement disponible pour 709 euros. Pour les versions 32 ou 64 Go, il faudrait alors compter entre 975 euros pour la plus petite version et 1.230 euros pour un 5,5 pouces de 64 Go.
Si ces prix se confirment, l'iPhone 6 serait alors le smartphone le plus cher de la marque Apple.
En attendant, il faudra encore patienter quelques jours avant de pouvoir découvrir le prix de l'iPhone 6. Ces nouveaux iPhones sont espérés le 9 septembre 2014.

DES OUVRIERS S'APPROPRIENT DES LINGOTS D'OR DÉCOUVERTS SUR UN CHANTIER

TROIS OUVRIERS qui avaient caché au propriétaire d'une maison où ils effectuaient des travaux, dans l'Eure (France), la découverte d'un trésor constitué de lingots et de pièces d'or, vont devoir répondre de leur "vol en réunion" devant le tribunal correctionnel d'Évreux, annonce Paris Normandie dans son édition de lundi.
Selon le quotidien, le butin est estimé à plus de 900.000 euros. Citant des sources judiciaires et un enquêteur de la gendarmerie, le quotidien raconte que les trois ouvriers travaillaient depuis plusieurs jours au nivellement du terrain d'une maison, située entre Vernon et Les Andelys, dont les propriétaires souhaitaient réaliser un agrandissement, lorsqu'ils sont tombés sur ce trésor dissimulé dans des bocaux.
A l'intérieur : seize lingots d'or d'un kilo chacun et 600 pièces d'or de 20 dollars US de 1924 et 1927, pesant



chacune 33 grammes, précise le quotidien. Selon Paris Normandie, les trois ouvriers, âgés de 20, 33 et 40 ans, ont décidé de subtiliser le magot et d'écouler leur butin chez un numismate de la région.
Des chèques déposés sur le compte d'un des ouvriers ont éveillé les soupçons de Bercy et c'est grâce à un signalement Tracfin, le service de renseignement du ministère de l'Économie, que les enquêteurs du groupement de gendarmerie de l'Eure et du groupe d'intervention régional (GIR) de Haute-Normandie ont pu remonter jusqu'aux auteurs du vol.
Convoqués, les trois hommes ont avoué les faits, souligne Paris Normandie, citant un enquêteur. Le numismate doit lui aussi comparaître devant le tribunal correctionnel d'Évreux, mais ne reconnaît pas le "recel de vol en réunion" pour lequel il est poursuivi, toujours selon cet enquêteur.
Dans l'attente du procès, dont la date n'est pas précisée, plusieurs véhicules, une moto et plusieurs centaines de milliers d'euros ont été saisis chez les ouvriers. La propriétaire de la maison où étaient réalisés les travaux, interrogée par Paris-Normandie, a raconté avoir dit aux ouvriers sur le ton de la plaisanterie: "Si vous trouvez un trésor, vous me le dites?!"

Le saviez-vous

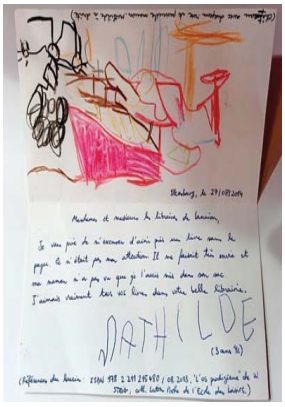
IL EXISTE UN LAC ROSE EN AUSTRALIE ET PERSONNE NE SAIT D'OÙ PROVIENT SA COULEUR !



Le lac Hillier se situe à « Middle Island » en Australie occidentale. Cette étendue d'eau qui s'étend sur une largeur de 600 mètres a été découverte en 1802 par un explorateur britannique du nom de Matthew Flinders et est caractérisée par ses eaux de couleur rose, le plus étonnant est que jusqu'à maintenant Personne ne sait vraiment pourquoi le lac est rose, en effet, sa couleur n'est pas due au fond du lac et les scientifiques pensent que la couleur provient d'un colorant créé par des micro-organismes qui y vivent.

LES EXCUSES TOUCHANTES D'UNE FILLETTE QUI A VOLÉ UN LIVRE

MATHILDE, trois ans et demi, avait volé un livre dans la librairie bretonne Gwalarn, au mois d'août. En découvrant cela, la maman, lui a fait faire un dessin et a envoyé une lettre d'excuses accompagnée d'un chèque pour régler l'ouvrage volé.
Dans les librairies, au rayon enfants, les tentations sont grandes pour les bambins. Mathilde, 3 ans et demi, a craqué. La fillette souhaitait un livre et l'a volé en le plaçant dans le sac de sa maman. Lorsque cette dernière a découvert le larcin, elle a demandé à Mathilde de s'excuser. Une belle leçon relayée sur les réseaux sociaux.
C'est par courrier que la librairie Gwalarn de Lannion a reçu une lettre d'excuse, rapporte Ouest France. Postée sur Facebook, on peut y lire: "Mesdames et messieurs les libraires de Lannion, Je vous prie de m'excuser d'avoir pris un livre sans le payer. Ce n'était pas mon intention. Il me faisait très envie et ma maman n'a pas vu que je l'avais mis dans son sac. J'aimais vraiment tous vos livres dans votre belle librairie".



Un dessin accompagnait la carte d'excuse. La maman de la fillette originaire de Strasbourg a également joint un chèque de 5,60 euros et les références du livre pour faciliter l'encodage au libraire.

Cinq choses à attendre d'Apple mardi

Entre iPhone géant et nouvelle iWatch, les rumeurs vont bon train avant une présentation mystère d'Apple prévue mardi. Mais le groupe informatique américain devra essentiellement répondre à cinq grandes questions.



Comment exorciser le fantôme de Steve Jobs?

Apple a suscité beaucoup d'interrogations sur sa capacité à continuer d'innover après la perte de son emblématique patron-fondateur Steve Jobs, décédé d'un cancer en 2011.
L'actuel directeur général Tim Cook pourrait prendre sa revanche en devenant le père d'un nouvel appareil aussi révolutionnaire qu'avaient pu l'être le Mac, l'iPhone ou l'iPad à l'époque de son prédécesseur.
Experts et médias espèrent enfin découvrir mardi une iWatch, une montre connectée suscitant d'importantes spéculations depuis plus d'un an.
On lui prête des applications dans le domaine de la santé, où l'argent investi «fait ressembler celui dépensé dans la musique à de l'argent de poche», relève Tim Bajarin, analyste chez Creative Strategies.
Il y voit toutefois encore un peu la marque du fondateur: «C'est le design de Tim Cook, mais la genèse a commencé avec les problèmes de santé de Steve et sa frustration avec le système de santé».

Agrandir l'iPhone pour le vendre encore mieux?

Le record à battre, c'est neuf millions d'iPhone 5C et 5S vendus sur les trois jours suivant leur lancement l'année dernire.
Pour y arriver et répondre à la concurrence croissante des fabricants asiatiques, Apple pourrait enfin se lancer dans les «phablettes», des téléphones intelligents à l'écran presque aussi grand qu'une tablette et à la popularité croissante chez les consommateurs.
Le nouvel iPhone devrait se décliner en deux tailles d'écran, 4,7 et 5,5 pouces soit 11,9 et 14 centimètres de diagonale, contre seulement 4 pouces (10,1 centimètres) pour les versions 5S et 5C.
Le plus grand modèle pourrait cannibaliser les ventes de la petite tablette iPad mini, mais ce ne sera pas forcément plus mal pour Apple si au passage il améliore ses marges.
Elles sont déjà très confortables sur l'iPhone, qui sept ans après sa sortie reste sa principale source de bénéfices, mais Morgan Stanley envisage une rallonge du prix par rapport au 5S pouvant atteindre 140 dollars sur la nouvelle version très grand format.
Celle-ci pourrait toutefois n'être pas disponible immédiatement.

Une puce de paiement pour remplir le tiroir-caisse?

Le nouvel iPhone, mais peut-être aussi l'iWatch, devrait intégrer une puce sans contact (NFC) les transformant en porte-monnaie électronique.
Apple part avec une longueur d'avance: les données bancaires des quelque 800 millions de clients de sa boutique de musique en ligne iTunes.
Pour les analystes, le nouveau service de paiement s'annonce comme une très prometteuse nouvelle source de revenus.
Il donnerait aussi à l'iWatch un avantage par rapport aux montres et autres bracelets fitness qui se bousculent déjà sur le marché.

Qu'en est-il de la sécurité?

Quand des actrices comme Jennifer Lawrence se font voler des photos dénudées, ça fait parler. Ce «buzz» là, Apple s'en serait bien passé: les clichés étaient stockés dans son service en ligne iCloud.
Les experts relativisent l'impact de ce qui n'est pour eux qu'un classique piratage de mots de passe.
Apple est aussi un peu victime de son image, qui en fait une marque de choix pour les célébrités. «Des cibles plus attractives (pour les pirates informatiques) ont plus de chances d'avoir un iPhone ou un iPad», souligne Frank Gillett, un analyste du cabinet Forrester.
En attendant, Tim Cook s'est quand même senti forcé de promettre vendredi des mesures de protection améliorées pour l'iCloud.

Une surprise en plus?

Steve Jobs gardait souvent «une dernière chose» pour la fin de ses présentations, qui s'avérait fréquemment l'annonce la plus remarquée du jour.
Outre l'iPhone et l'iWatch, d'autres rumeurs ont ressurgi ces derniers jours, évoquant un iPad plus grand, doré, à lecteur d'empreinte digitale...
La surprise, ce sera peut-être l'absence de produit bonus.
«Historiquement, Apple n'a jamais annoncé d'autre appareil lors d'une présentation d'iPhone», rappelle RBC Capital Markets, et il faudra probablement encore attendre pour l'iPad, voire pour l'iWatch. Mais dans ce dernier cas, gare à la déception de Wall Street...

APPLE : LES LANCEMENTS D'IPHONE, IPAD ET IWATCH VONT CAUSER DES RETARDS CHEZ LES AUTRES FABRICANTS



EN ANNONÇANT peut-être tous ses produits mobiles en même temps le 9 septembre, le groupe Apple va mobiliser une grosse partie des capacités de production des fondeurs asiatiques, au risque de créer retards et pénuries pour les autres marques.
Apple pourrait changer de stratégie cette année et annoncer l'ensemble de ses nouvelles générations d'appareils mobiles au même moment lors d'une conférence donnée mardi 9 septembre 2014, au lieu de deux événements en septembre et octobre.
iPhone 6 front Ce choix créerait un rush chez les fournisseurs de composants et assembleurs en Asie, mobilisant une très grande partie des capacités de production au profit du groupe californien...et au détriment des autres marques qui pourraient connaître retards et pénuries de composants pour leurs propres produits.
Le site TechCrunch indique également que les spécialistes des livraisons de colis comme FedEx et UPS s'inquiètent déjà de l'énorme logistique qu'impliqueront les livraisons de dizaines de millions d'appareils mobiles siglés Apple lancés en même temps.
Le groupe de Cupertino utiliserait sa puissance économique pour prendre d'assaut les circuits de distribution, au point de court-circuiter la distribution des autres fabricants de produits électroniques. Et les analystes sont déjà très optimistes sur les volumes d'iPhone 6 écoulés sur l'année 2014, avec des estimations allant jusqu'à plus de 60 millions d'unités.
Au point de menacer ponctuellement sur la fin d'année la position de leader de Samsung ? Certains observateurs le pensent, d'autant plus que le géant coréen a déjà évoqué un tassement de sa croissance dans les mobiles, qui représente la plus grande partie de son chiffre d'affaires.

LG : DEUX TÉLÉVISEURS OLED GÉANTS À PRIX TITANESQUE



LE FABRICANT sud-coréen LG Electronics vient d'annoncer la sortie prochaine de deux nouveaux téléviseurs aux dimensions XL équipés de la technologie OLED ultra haute définition, avec des prix tout aussi imposants.
Alors que les téléviseurs en UHD 4K tendent à se démocratiser de par la baisse des prix progressive, LG tente d'imposer la nouvelle génération d'écrans en misant sur l'affichage OLED.
OLED UHD LG Et pour mettre en avant les qualités de ses dalles, le fabricant déploie l'artillerie lourde avec deux modèles imposants de 65 et de 77 pouces (165 et 195 cm) de diagonale.
Il s'agit là des premiers téléviseurs Ultra HD OLED de la marque. Car actuellement, la plupart des fabricants misent sur la technologie LCD pour vendre de l'UHD aux consommateurs, avec des prix certes plus modérés, mais une qualité d'image dans la profondeur des couleurs, les angles de vision et la gestion des noirs bien moindres.
Reste que l'OLED n'est pas une technologie très abordable, et encore moins lorsqu'on la conjugue avec l'ultra haute définition. Le modèle de 65 pouces sera ainsi proposé dans le courant du mois au prix de 12 millions de won, soit un peu moins de 9000 euros (à taille équivalente, un écran LCD UHD coute un peu plus de 2200 €).
Selon LG, les écrans OLED devraient définitivement remplacer les écrans LCD dans les années à venir. Le prix de la version 77 pouces n'a pas été annoncé pour l'instant, il ne sera d'ailleurs disponible qu'un peu plus tard dans l'année.

APPLE RECRUTE UN DESIGNER DE RENOM, L'AUSTRALIEN MARC NEWSON



RÉPUTÉ pour des chaises aux formes arrondis, Marc Newson a également réalisé une collection de montres de luxe. Sera-t-il le père de l'iWatch ?
A quelques jours sa prochaine keynote, Apple annonce avoir élargi les rangs de son équipe de design avec l'Australien Marc Newson, a indiqué vendredi une porte-parole du groupe informatique américain, confirmant des informations du magazine Vanity Fair. « Marc est sans doute l'un des designers les plus influents de cette génération », a assuré au magazine Jonathan Ive, vice-président chargé du design chez Apple, dont M. Newson est réputé être proche. « Il est extraordinairement talentueux. Nous sommes très enthousiastes à l'idée de formaliser notre collaboration car nous aimons tellement travailler ensemble », a-t-il ajouté.
Le magazine américain Time avait placé M. Newson en 2005 dans sa liste annuelle des 100 personnalités les plus influentes de la planète. Il est surtout réputé pour ses pièces de mobiliers, notamment des chaises aux formes arrondies. Certaines ont atteint des centaines de milliers de dollars aux enchères ou intégré les collections de musées d'art moderne réputés comme le MoMA de New York ou le Centre Pompidou de Paris.
M. Newson a aussi conçu, entre autres, une chaussure pour l'équipementier sportif Nike, un intérieur d'A380 pour la compagnie aérienne australienne Qantas, ou encore un prototype de voiture pour Ford. Il a également réalisé une collection de montres de luxe sous la marque Ikepod (prix d'entrée : 5000 euros). Or des rumeurs très insistantes prêtent justement à Apple l'intention d'en présenter une, lors de la keynote mardi prochain. Serait-il-le père de l'iWatch ? Cela serait possible, car Marc Newson tavaillait déjà pour Apple pour des missions de conseil.
Il pourrait donc très bien avoir planché sur la future montre d'Apple.Selon les dernières rumeurs, celle-ci aurait un écran flexible protégé par une couche de saphir et se rechargerait sans fil. Cette embauche s'ajoute à toute une série d'autres s remarquées chez Apple, qui a notamment recruté l'an dernier dans le monde de la mode avec l'ex-patronne de Burberry, Angela Ahrendts, ou celui d'Yves Saint-Laurent, Paul Deneve, et cette année dans la musique avec le rappeur Dr Dre et le producteur Jimmy Iovine.

Questions ? Réponses !

MASSAGE ANTISTRESS ? LE MASSAGE DES PIEDS ET DES ÉPAULES



Pour favoriser la détente, le massage doit répondre à quelques impératifs incontournables : la lenteur des mouvements et la connaissance des zones à masser sont essentiels à la réussite. La région cervicale et… les pieds par exemple, figurent parmi les régions du corps les plus sensibles. À bon entendeur…

Massage antistress : le cou et les épaules

La zone intégrant le cou et les épaules en effet, est située juste « en face » du centre gouvernant le système parasympathique crânien. Il s'agit du système nerveux de la vie végétative, qui règle une partie de ce qui relève de notre inconscient. Le fait de masser cette zone avec des mouvements lents, qu'ils soient profonds ou simplement effleurés, la stimule fortement. Cela provoque une sorte d'état second : le rythme cardiaque ralentit, la tension artérielle diminue, tout comme la température corporelle et les tensions musculaires.

Massage antistress : le massage des pieds

Le massage des pieds pour sa part, provoque une réaction identique sur la zone du parasympathique sacré. Non pas qu'il revête un caractère mystique : il se trouve tout simplement en regard du sacrum juste au-dessus du coccyx. Au bas des reins, donc. Extrêmement irrigués, les pieds transmettent à notre système nerveux les réactions cutanées provoquées par le massage. La zone est particulièrement réactive. Il n'est pas rare que certaines personnes s'endorment, lors d'un tel massage.

Pendant le sommeil, le cerveau travaille très bien !

Une équipe française vient de démontrer qu'un dormeur peut entendre des mots mais aussi les comprendre et même préparer une réaction appropriée. « Ce n'est pas si étonnant, explique à Futura-Sciences Sid Kouider, co-auteur de l'étude, car toutes les régions du cerveau ne dorment pas en même temps... »

L'expérience est spectaculaire : un dormeur, équipé d'un électro-encéphalographe (un casque EEG), entend des mots et, dans son cerveau, une certaine région du cortex moteur s'active. Si le mot est le nom d'un animal, c'est la zone qui commande la main droite. Si le mot désigne un objet, en revanche, l'EEG montre que c'est la partie responsable des mouvements de la main gauche qui s'anime. Conclusion : même pendant le sommeil, le cerveau analyse son environnement et ne se contente pas d'entendre. Il interprète et effectue des analyses d'un niveau supérieur, dont on n'imaginait pas qu'elles puissent provenir d'un cerveau inconscient.

Comment parvenir à une telle conclusion ? Sid Kouider, l'un des co-auteurs de l'étude (laboratoire de Sciences Cognitives et Psycholinguistique, CNRS/EHESS/DEC-ENS, Paris), parue aujourd'hui dans la revue Current Biology, nous l'explique. Les sujets de l'expérience ont d'abord appris un petit jeu : appuyer sur un bouton ou un autre, avec la main gauche ou avec la droite, selon que le mot entendu désigne un objet ou un animal. « Il faut que l'exercice devienne un automatisme » précise Sid Kouider. Ensuite, et plus précisément pendant l'expérience, réalisée dans le la pénombre, les volontaires s'endorment…



L'Homme passe en moyenne un tiers de sa vie à dormir. Durant tout ce temps, le cerveau, contrairement à ce que l'on a longtemps cru, est sensible à son environnement. Il écoute, il sent et il réfléchit parfois...

L'activité du cerveau pendant le sommeil de mieux en mieux étudiée

Un casque EEG mesure leur activité cérébrale, enregistrant les LRP (Lateralized Readiness Potentials, ou potentiels de préparation latéralisés). Ces signaux proviennent de régions du cerveau qui préparent les mouvements musculaires avant qu'ils ne soient vraiment réalisés. Les chercheurs envoient dans les écouteurs une série de mots, choisis dans une nouvelle liste. Les LRP se modifient alors, démontrant que les aires qui s'animent sont celles des zones correspondant à l'exercice. Donc, même endormi, le cerveau entend un mot, l'analyse dans le cadre du petit jeu, déterminant s'il désigne un animal ou un objet, et prépare le mouvement correspondant. Les mains, cependant, ne bougent pas.

« Cela ne nous étonne qu'à moitié, confie Sid Kouider. Par les expériences sur les signaux subliminaux, on sait que le cerveau peut effectuer des analyses de façon inconsciente. Par ailleurs, on savait aussi que des parties sensorielles sont actives durant le sommeil. Ce qui est nouveau ici, c'est que nous démontrons que l'analyse de ces perceptions, au plus haut niveau, peut se dérouler pendant que le cerveau est inconscient. » Ces travaux apportent un nouvel éclairage sur ce moment si mystérieux du sommeil. Visiblement, le cerveau continue de fonctionner. « En fait, le cerveau ne dort jamais complètement. Des expériences sur les animaux l'avaient déjà montré. De même, chez des personnes épileptiques qui vivent avec des électrodes, on avait vu des zones cérébrales s'activer durant le sommeil. Alors que des régions du cerveau sont vraiment au repos, d'autres sont aussi actives que pendant l'éveil, voire plus. »

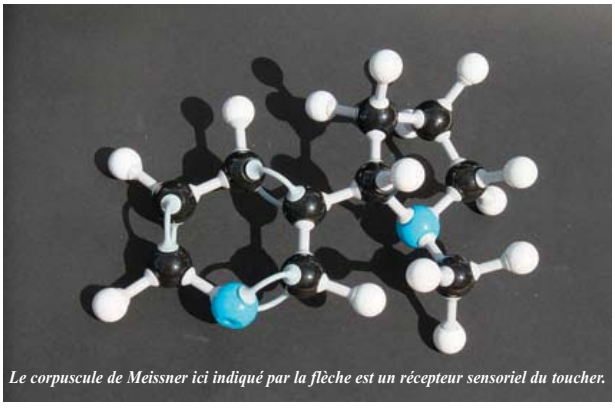
Pourrait-on apprendre en dormant ? Les chercheurs n'abordent pas cette question mais remarquent que le cerveau endormi perçoit son environnement et, de plus, est capable d'extraire des informations pertinentes de ces signaux. Avec les moyens actuels qui permettent de suivre l'activité cérébrale sans enfoncer des électrodes sous le crâne, il devient possible de l'étudier finement dans de multiples conditions. L'exploration du sommeil nous prépare sûrement d'autres découvertes…

Les neurones de la peau capables de calculs comme ceux du cerveau

DES NEURONES périphériques de la peau peuvent fournir des informations complexes sur la forme géométrique d'un objet. Ceci nécessite d'effectuer des calculs comme le feraient des neurones situés dans le cerveau.

Au niveau de la peau se trouvent des terminaisons nerveuses qui récoltent des informations sensorielles sur le toucher : ces terminaisons appartiennent aux neurones de premier ordre du système tactile, dont les corps cellulaires sont localisés dans les ganglions de la racine dorsale de la moelle épinière. Ces neurones périphériques peuvent capter des signaux provenant de nombreuses zones sensibles de la peau. Pendant longtemps, on a pensé que ces neurones envoyaient simplement des informations brutes qui ensuite étaient traitées par le cerveau, seul capable d'extraire des données sur la géométrie des objets touchés. Et si l'extraction de ces données géométriques complexes commençait bien plus tôt dans ce circuit ?

Ici, des chercheurs de l'université d'Umeå, en Suède, se sont intéressés à des neurones tactiles de premier ordre qui innervent les corpuscules de Meissner et les disques de Merkel du bout des doigts. Ces neurones reçoivent des informations de nombreuses zones sensibles de la peau. Cette étude paraît dans la revue Nature Neuroscience. Les neurones périphériques traitent des informations géométriques



Le corpuscule de Meissner ici indiqué par la flèche est un récepteur sensoriel du toucher.

Pour étudier le traitement de l'information dans ces neurones tactiles de premier ordre, les chercheurs ont enregistré les potentiels d'action des neurones. Il est alors apparu que ces neurones tactiles de premier ordre ne se contenteraient pas d'envoyer des signaux au cerveau sur le fait qu'un objet touche la peau. En plus, ils traiteraient des données géométriques sur l'objet touché. Pour faire cela, ces neurones doivent effectuer le même type de calculs que réalisent des neurones du cortex cérébral. Deux types de neurones tactiles de premier ordre semblent transmettre des informations sur l'orientation des objets, et ce en modulant l'intensité et la structure temporelle de leur réponse. Jusqu'à présent, on pensait que cette capacité de traitement des informations spatiales était dévolue uniquement au cortex somatosensoriel...

Dans le cas de la vision, on pourrait observer un mécanisme similaire : des neurones périphériques pourraient être capables de traiter des informations géométriques sur les objets vus.

PAPIER D'ALUMINIUM, BOÎTE EN PLASTIQUE OU EN VERRE ?

Quel est l'emballage alimentaire le plus écolo et sain ?

Aujourd'hui, les différents types d'emballages alimentaires font l'objets de critiques eu égard à leur empreinte écologique mais aussi à leurs risques sur la santé. Plastique, aluminium, verre... Nous avons le choix mais lequel est le plus respectueux de l'environnement et le plus sain ? Voici quelques élements pour prendre la meilleure décision.



Pour le repas du midi, que ce soit au travail ou à l'extérieur, on le protège, la plupart du temps, dans une boîte en plastique rigide ou dans un papier d'aluminium ménager. Or, on entend souvent dire qu'un papier d'aluminium ménager aurait un impact beaucoup plus important sur l'environnement que les autres emballages. Pour en avoir le cœur net, l'EAFA[1] (Association européenne de la feuille d'aluminium) a commandité une analyse du cycle de vie (ACV)[2] auprès de l'IFEU (Institut pour la recherche énergétique et environnementale)[3]. Le résultat est surprenant...

Cette évaluation a donc comparé les deux types d'emballages. Le scénario de base a mis en balance l'impact environnemental du papier d'aluminium ménager et tous ses éléments de production et d'élimination à celui d'une boîte en plastique réutilisable lavée dans un lave-vaisselle à faible consommation d'énergie.

Étant donné que la boîte en plastique est une solution réutilisable, l'étude comparative considère que l'impact du processus de fabrication ne joue qu'un rôle négligeable dans toute la durée de vie de la boîte. D'autre part, le papier d'aluminium ménager est un produit jetable, et les processus de fabrication ainsi que la consommation associée de ressources énergétiques doivent être considérés.

Un certain nombre de cas ont été étudiés : diverses épaisseurs de papier d'aluminium, divers nombres de sandwichs et différents détergents (utilisés pour la vaisselle).

Différents critères d'impact environnementaux ont été pris en compte : changement climatique, acidification, formation photochimique de l'ozone, eutrophisation des écosystèmes terrestres et aquatiques et toxicité pour l'homme : PM10. Mais aussi la demande totale d'énergie primaire et la demande d'énergie primaire non renouvelable et enfin la consommation d'eau.

Dans tous les cas et pour la majorité des critères étudiés, le papier d'aluminium ménager présente des impacts environnementaux égaux ou inférieurs à ceux de la boîte en plastique. Ainsi, le lavage d'une boîte à sandwich en plastique est au moins autant préjudiciable à l'environnement que l'utilisation d'un nouveau morceau de papier d'aluminium correctement dimensionné par rapport au contenu exerçant la même fonction. Malgré cela, le papier d'aluminium souffre d'une mauvaise image et est même interdit dans certaines crèches et écoles de plusieurs pays européens.Ceci s'explique principalement à cause des déchets que ce type d'emballage, non réutilisable, entraîne. Par contre, la boîte à sandwich ou « gamelle » réutilisable en plastique rigide est généralement considérée comme respectueuse de l'environnement. Or le bilan de l'étude de l'IFEU prouve le contraire, même en considérant que l'aluminium une fois utilisé, n'est pas recyclé.

Or, le papier d'aluminium est 100 % recyclable. Dans certains pays, le papier d'aluminium ménager peut être jeté avec les emballages et suit la voie de récupération correspondante qui peut être le recyclage des matériaux ou la production d'énergie. Dans d'autres pays, il est jeté avec les ordures ménagères.

En France, le papier aluminium n'est pas recyclé et part, avec les ordures ménagères à l'incinération ou dans des décharges. En effet, les centres de tri ne sont pas équipés pour trier ces emballages de petite taille. Résultat : seulement 32 % de aluminium était recyclé en France en 2012. "Cette situation est d'autant plus insatisfaisante que la filière industrielle de recyclage d'aluminium en France manque de matière à recycler", souligne le Club de l'emballage léger en aluminium et en acier (Celaa), dans le magazine Environnement & Technique.

L'aluminium : quels risques pour la santé ?

De surcroît, il existe une certaine défiance vis-à-vis de l'aluminium qui, à forte dose, est préjudiciable à la santé. En effet, plusieurs études laissent à penser que l'aluminium présente une neurotoxicité pouvant entraîner la maladie d'Alzheimer ainsi que d'autres maladies neurodégénératives comme la maladie de Parkinson.

A ce titre, il est suspecté de migrer dans les aliments lorsqu'ils sont chauds et/ou acides : « de la même manière que les ustensiles, l'aluminium présent dans les emballages alimentaires peut migrer vers les aliments, surtout lorsque ces derniers sont chauffés et/ou s'il s'agit d'aliments acides. Préférez donc les emballages et bocaux en verre pour la conservation de vos aliments. Quant aux canettes de soda, vérifier la DLUO (Date limite d'utilisation optimale) car plus le liquide reste dans la canette, plus le risque de contamination est élevé. » préconise l'Association Santé Environnement France.

Or, 66 % des consommateurs européens sont préoccupés par le risque de relargage de produits chimiques contenus dans les emballages vers les produits alimentaires qu'ils contiennent, selon une étude européenne d'analyse du comportement des consommateurs en matière d'emballage et de sécurité alimentaire[5].

Toutefois, l'Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail (anses) n'évoque pas cette potentielle migration mais indique que la population générale est essentiellement exposée à l'aluminium[4] par les aliments, qui en contiennent naturellement, les produits de santé, et les cosmétiques.

Par contre, la boîte en plastique, comme le film alimentaire peuvent contenir différents composés chimiques inquiétants et de plus en plus interdits comme les phtalates et le bisphénol A, deux perturbateurs endocriniens.

Quid des autres emballages ?

Il existe d'autres types d'emballages : le film étirable, les sacs en papier, le papier sulfurisé et les boîtes en verre. L'étude de l'IFEU n'a pas procédé à d'analyses pour ces emballages mais rappelons que l'aluminium est hygiénique, et offre un très bon degré de protection contre les effets néfastes de la lumière, de l'air ou des arômes étrangers sur la qualité des aliments.

Les atouts du verre

On retrouve une grande partie de ces bénéfices dans le verre : naturel, imperméable, inerte et neutre, il permet de conserver les aliments et leurs vitamines en toute sécurité[6].

Ce qui n'a pas échappé aux consommateurs européens puisque 49 % d'entre eux considèrent que le verre est le matériau d'emballage le plus sûr pour les produits alimentaires, loin devant les autres types d'emballages alimentaires[5].

Rappelons que le verre est un matériau-barrière monocouche, imperméable par définition, opposant une protection absolue aux bactéries, agents atmosphériques et chimique. Au niveau environnemental, il est majoritairement issu de verre recyclé, et est recyclable à 100 % et à l'infini.

Seul bémol : son poids, qui explique en grande partie son désintérêt croissant. Pourtant, l'allègement et l'éco-conception des emballages en verre est une priorité pour les verriers qui ne souhaitent toutefois pas rogner sur ses exceptionnelles caractéristiques.

Au final, la feuille d'aluminium ne mérite pas tant de désaffection, surtout lorsqu'on la compare avec la boîte en plastique définitivement une mauvaise idée pour l'environnement et la santé.

Toutefois, lorsque le verre peut être une solution pour protéger les aliments, n'hésitez pas à privilégier le matériau certainement le plus sain et écologique, utilisé depuis plus de 5000 ans !

INVENTION D'UN VÉLO EN CARTON RECYCLÉ, ÉCOLOGIQUE ET ÉCONOMIQUE POUR LES PLUS DÉMUNIS



CETTE INVENTION date d'un peu plus d'un an et pourtant on en a pas vraiment entendu parlé. Elle peut pourtant changer bien des choses pour les classes défavorisées des pays en voies de développement.

C'est bien plus qu'un projet, car cette invention est en phase de planification de production industrielle. Invention notable à plus d'un titre, car ce vélo en carton semble réunir tous les éléments d'une success-storie comme les amis de la planète aimeraient en voir plus souvent. En effet, réussir à développer un moyen de transport fabriqué en grande partie à base de matériaux recyclés, abordable pour tous (et spécialement pour les classes pauvres des pays émergents) et permettant de réduire les émissions de CO2 pourrait être un défi impossible à réaliser. Et pourtant, ce génial inventeur Israélien l'a relevé et est en passe de le gagner.

Un vélo éco-responsable

En effet, ce vélo est fabriqué entièrement à partir de carton (à 90%), plastique et caoutchouc recyclés. On pourrait imaginer un vélo Frankestein rafistolé de partout et difficilement utilisable et pourtant il est à l'épreuve de l'eau, du feu et peut supporter un poids de 135 kilos environ. De part la conception de ses roues, il est même increvable, avantage indéniable sur nos vélos.

Même si le bilan carbone du vélo est de loin le plus respectueux de l'environnement (comme le montre ce comparatif), la commercialisation industrielle d'un tel vélo permettrait de répondre aux besoins humains tout en épargnant des rejets de CO2 dans la nature dû à la fabrication classique de vélos.

Ce vélo est fait en très grande partie de carton (100% recyclé) plié à la presse et simplement collé. La simplicité du système laisse rêveur et on se demande comme cela n'a pas pu être entrepris plus tôt.

Cerise sur le gâteau, l'inventeur de ce vélo Izhar Gafni veut en faire un produit socialement responsable en plus d'être écologique et économiquement rentable. Izhar rêve de vendre son vélo pour seulement 20 dollars et envisage une première phase de vente à New York où l'acheteur financerait par son achat un vélo pour un enfant défavorisé d'Afrique du Sud. Izhar Gafni voit son invention comme un moyen de donner de la mobilité aux démunis des pays émergents et pour les pays riches ce serait un moyen d'aider à décongestionner les centres villes en rendant le vélo le moyen de locomotion de loin le plus abordable de tous et pour tous.

L'épopée du vélo en carton

Izhar Gafni a inventé le vélo en carton dans son garage après avoir vu une personne fabriquer un canoë en carton. Après la mise au point de ses prototypes, il lance l'entreprise Cardboard Technologies en 2013 avec un associé. En Juin 2013 ils lancent une campagne de collecte de fonds par crowdfunding via Indigogo qu'ils stoppent d'eux-même pour se tourner vers le financement privé.

Le Forfait + à 200 DA L'ANNONCE

*UNE PETITE ANNONCE DE 4 LIGNES DONT CHACUNE COMPRENDRAIT - 26 SIGNES (ESPACE COMPRIS)

Offre d'emploi

Société internationale, Cherche assistante de direction, bonne présentation, apte à se déplacer, maitrise de l'outille informatique, multilingue (arabe, français, anglais), envoyer CV a l'adresse mail suivante : **a.icbs@yahoo.fr ou b malikssa@yahoo.fr**

EMPLOI DEMANDES

Jeune homme licencié en science politique cherche emploi, sérieux et dynamique, ayant expérience. Tél. : (0560) 31.47.11.

J.F., 24 ans, licence en droit, sérieuse et dynamique cherche emploi dans le domaine ou autres. Tél. 0561.92.15.91.

J. H., architecte avec expérience maîtrise logiciel de dessin 2D 3D cherche emploi en sous-traitance avec Bet, ou en suivi de chantier.
Tél. : (0773) 51.40.25
Email : aminsami82@yahoo.fr

J.H., 34 ans superviseur HSE, cherche emploi dans une société nationale ou privée ou étrangère.
Tél. : (0782) 54.09.72 / (0558) 39.96.59.

J. H., 25 ans, maîtrise l'outil informatique, ayant un diplôme «Agent technique en informatique », exp 6 ans. Ayant exercé les métiers d'infographe, de photographe pendant 5 ans et agent de saisie de dans un cybercafé. Tél. : (0561) 26.55.55

J. F., licenciée en sciences juridiques et administratives, ayant le certificat d'aptitude à la profession d'avocat (CAPA), 5 ans d'expérience dans le domaine administratif. Cherche travail dans le domaine ou autre.
Tél., (0664) 52.12.40.

JF. 25 ans sérieuse, titulaire d'une licence en commerce International cherche Emploi.
Tél : (0665) 53.77.86

J. H., ingénieur d'état en planification et statistique, expérience dans la planification et le suivi des projets, attestation de maîtrise Ms Project, , SPSS et XL stat, dégagé vis-à-vis du service nationale.
Tél. : (0553) 63.53.37

H. 41 ans, chauffeur catégoré léger, éxpérimenté, cherche emploi dans société publique ou étrangère, Alger et ses environs.
Tél. (0560) 72.67.07

J. H., âgée de 24 ans, titulaire d'une licence en sciences de gestion, option finance cherche un emploi dans le domaine.
Tél. : (0550) 71.01.18

Menuisier maîtrisant le travail sur bois, vernissage et autres, cherche emploi à temps plein ou à mi-temps pour villas ou appartements ou autres.
Tél. : (0773) 03.55.91

J.F., 23 ans, licencier en psychologie chimique, 6 mois de stage pratique au sein de l'hôpital Mustapha, un mois de stage mémoire à CPMC centre Pierre Marie Curie. Elément sérieux et ambitieux, bonne condition physique, maîtrise l'outil informatique.
Télé. : (0551) 12.48.14.

J. H., 35 ans, licence en finance + tech en informatique, exp 2 ans, assistant administratif principal au ministère + 03 ans chargé de recouvrement. Tél. (0664) 25.96.12

Dame cherche emploi comme garde-malade, Alger
Tél : (0560).30.08.96

J. H., cherche emploi comme réceptionniste ou gérant de restaurant.
Tél. : (0795) 97.58.41.

Jeune fille, licenciée en interprétariat et traduction (arabe, français, anglais) 8 ans d'expérience. Cherche emploi dans une société étatique ou privée.
Tél. (0776) 01.25.27

H âgé de 43 ans, marié avec 02 enfants, sérieux, cherche emploi comme chauffeur dans une entreprise nationale ou multinationale, expérimenté et bonne présentation.
Contacter : (0560).72.67.07

H. 50 ans, BEB, cherche emploi comme gérant de commerce ou équivalant
Tél : (0541).89.99.37

JF ing d'etat en Informatique avre experiences cherche emploi dans le domaine ou autre
Tél : 0794 36 64 09

Homme retraité, sérieux, ponctuel, dynamique, cherche emploi chauffeur poids léger «B», agent de bureau, agent de sécurité, réceptionniste, gardien, ou autre domaine libre de suite.
Tél. : (0790) 62.40.19

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
ولاية بجاية
مديرية التنظيم والشؤون العامة
مصلحة التنظيم العام
مكتب الجمعيات والانتخابات
الرقم : 098/م.ت.ش.ع/م.ت.ع/م.ج./2015

وصل استلام التصريح بتعديل القانون الأساسي للجمعية

طبقا لأحكام المادة 18 من القانون رقم 06-12 المؤرخ في 18 صفر 1433 الموافق لـ 12 يناير 2012 المتعلق بالجمعيات تم هذا اليوم 2015/02/23 استلام مذكرة تعديل المادة 04 من القانون الأساسي للجمعية المحلية المسماة :
نادي كرة القدم للإناث بلدية أقبو
المعتمدة تحت رقم : 098 بتاريخ : 2010/05/31
المقيمة بـ : المركب الرياضي أقبو
يترأسها السيد (ة) : مرابط عمر
وذلك بموجب الجمعية العامة الغير عادية المنعقدة بتاريخ 2015/02/14 وبالتالي يجب القيام بإجراءات الإشهار وفقا لأحكام المادة 18 الفقرة 02 من القانون السالف الذكر.

Réf:065/15

VEILLEE

Bientôt **40 jours** depuis que tu es partie **ma très chère sœur Nouria**, tu t'es éteinte lentement entourée de tes sœurs ton unique **frère Mohamed tes enfants et tes neveux et nièces,** nous te pleurons tous les jours le mois de ramadhan arrive et tu ne sera pas la pour nous appeler pour te faire la chorba Bida

Oh mon dieu que cela va être très très dur, mes amies mes proches je vous demande d'avoir une pensée pour ma chère sœur.

Allah Yarahmek ya khti Laaziza, ta sœur laaziz Hassiba Akli

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
ولاية بجاية
مديرية التنظيم والشؤون العامة
مصلحة التنظيم العام
مكتب الجمعيات والانتخابات
الرقم : 098/م.ت.ش.ع/م.ت.ع/م.ج./2015

وصل استلام التصريح بتغيير إسم الجمعية

طبقا لأحكام المادة 18 من القانون رقم 06-12 المؤرخ في 18 صفر 1433 الموافق لـ 12 يناير 2012 المتعلق بالجمعيات تم هذا اليوم 2014/04/03 استلام مذكرة التعديلات بتاريخ 2015/05/27 الواردة في القانون الأساسي الخاص بالجمعية المسماة نادي كرة القدم للإناث بلدية أقبو المتعلق بتغيير اسم الجمعية ليكون على النحو التالي :
نادي كرة القدم أقبو
المعتمدة تحت رقم : 098 بتاريخ : 2010/05/31
المقيمة بـ : المركب الرياضي أقبو
يترأسها السيد (ة) : مرابط عمر
وبالتالي يجب القيام بإجراءات الإشهار وفقا لأحكام المادة 18 الفقرة 02 من القانون السالف الذكر.

Réf:064/15

VEND

Particulier vend F3 au rez-de-chaussée cité des Annassers 02 Kouba

N° Tél. : (0778) 20.51.20

Villa

Vends villa coloniale, 1050 M2 acte notarié, livret foncier, située les Sources, Bir Mourad Raïs.

Tél. (0661) 59.51.07

Vend

Vend matériel de coiffure esthétique dame, 2 postes de travail, 2 fauteuils, tabouret

Tél : (0556)40.29.93

VEND

Particulier vend F3 au rez-de-chaussée cité des Annassers 02 Kouba

N° Tél. : (0778) 20.51.20

VEND

terrain de 300m2 à Ziama Mansoureah (W. Jijel)

Tél. : (0560)35.17.68

VEND

Vent et Réparation + pièces de rechange Motos

Tél : (0554).71.80.54

A vendre

Part à Part vend duplex 200 m2 entrée et garage indépendants. Sortie Zéralda

Tél : 0555 83 33 70

PENSEE



Triste fut le 11 juin 2005 quand tu nous as quitté a jamais pour un monde meilleur notre très cher et regretté

LEMDANI ABDELKADER

Le jour de ton départ restera gravé éternellement dans nos cœurs et nos mémoires
Tu étais un père beau père et grand père exceptionnel, tendre et généreux. Tes enfants et petits enfants demandent a tous ceux et celles qui t'ont connu et aimé d'avoir une pieuse pensée à ta mémoire.
Puisse le dieu le tout puissant t'accueillir en son vaste paradis.
Repose en paix « tendre père ».

A Dieu nous appartenons et à Lui nous retournons.

Djaffar Et Aouatef

VEND

Vend des lots de terrains de 250M et plus à Ouled Moussa 1kl du centre ville. 18U M avec Acte

Tel : 0550.70.58.78

ACHAT

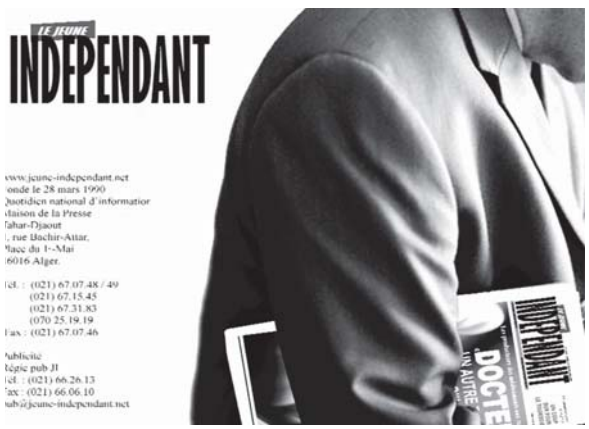
Achat chaudièrres , meubles usées et materiels d'occasion.

TéL : 0770 34 29 73

A VENDRE

Terrain 2300 m2 avec maison F5 à 4 km de Miliana

Tél : 0772 73 24 72



www.jeune-independant.net
Fondé le 28 mars 1990
QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION
Maison de la Presse Tahar-Djaout
1, rue Bachir-Attar, Place du 1er-Mai
16016 Alger
Tél. : (021) 67.07.48/49
(021) 67.15.45
(021) 67.31.83
(070 25.19.19
Fax : (021) 67.07.46

Edité par la SARL Groupe Presse et Communication au capital de 9 764 000 DA

Gérant
ALI MECHERI
Directeur de la publication
AMINE ALOUACHE
direction@jeune-independant.net

Directeur de la Rédaction
BOUDJEDRI TAHAR
(KAMEL MANSARI)

IMPRESSION
Centre : SIA
Ouest : SIO
Est : SIE
SIMPRAL

FLASHAGE
Centre, Est : LJI

DIFFUSION
Centre : CIDP.
Ouest : SEDOR.
Est : Eurl KDP

PUBLICITÉ
Régie pub JI
Tél. : (021) 66.26.13
Fax : (021) 66.06.10
pub@jeune-independant.net

CONTACTEZ AUSSI
ANEP
1 rue Pasteur, Alger
Tél. : 021 73 76 78
021 73 71 28
021 73 30 43
Fax : 021 73 95 59

BUREAUX RÉGIONAUX
- Annaba
3, rue Ibn Khaldoun, Annaba
Mob. : (0662) 18.41.81
Fax : (038) 80.20.36
- Tizi Ouzou
6, rue Capitaine Si Abdallah
15 000 Tizi Ouzou
Tél. : (026) 22.95.62
Fax : (026) 22.95.62
- Constantine
Maison de la persse Ahmed Taâkoucht, Constantine
Tél-Fax : (031) 66.32.64
- Bejaia
Bejaia : Centre Commercial SABRACHOU, Quartier Sghir Bureau N° 10
N° Tél : 034-12-66-21
Email : ljibejaia@yahoo.fr
- Tipasa
B.P. 66-A
42 000 Tipasa
Tél. : (024) 43.60.26

© 1990-2015
Jeune-Indépendant. Tous droits réservés. Reproduction partielle ou totale, par quelque procédé que ce soit, interdite sans autorisation expresse de la Direction. Les documents remis, envoyés ou électroniquement transmis au journal ne sont pas retournés et ne peuvent faire l'objet d'aucune réclamation, sauf accord écrit préalable.

CHEVEUX PLATS : les astuces pour gagner du volume !



Les filles aux cheveux raides ont en général le même problème : elles ont des cheveux tous raplapla. Pour remédier à ça, suis ces quelques conseils…

Utilise des shampoings volumateurs

Tu peux en trouver dans à peu près toutes les marques. Tu as donc l'embarras du choix ! Ce type de shampoing va booster ta fibre capillaire pour apporter du volume à tes cheveux. En complément, utilise un après-shampoing de la même gamme pour multiplier les effets.
Pense à bien rincer tes cheveux, parce que s'il reste des traces de shampoing aux racines, cela pourrait les alourdir.

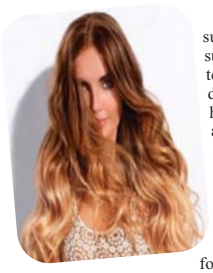
Masse ton cuir chevelu

Lors de ton shampoing et même pendant le rinçage, masser ton cuir chevelu va permettre de décoller les racines et de les aérer pour que tes cheveux sur le sommet du crâne évitent d'être collés et donc tous plats.
Pars de la nuque, puis termine par le front. Cela va aussi aider le sang à mieux circuler et donc rendre tes cheveux encore plus en santé, donc plus jolis.

Brosse toi les cheveux la tête en bas

Démêler tes cheveux la tête en bas va, tout comme le massage du cuir chevelu ou le séchage à l'envers, leur faire prendre un mouvement vers le haut et booster ton volume. Utilise plutôt une brosse ou un peigne en bois quand ils sont mouillés, pour éviter de les casser lors du démêlage. S'ils sont secs, tu peux te servir d'une brosse en poils de sanglier qui les rendra tous doux au toucher.

Pense à la mousse volumatrice



Applique-la sur la partie supérieure de tes cheveux de façon homogène, avant de sécher tes cheveux, en la faisant bien pénétrer. Brosse encore une fois tes cheveux ensuite pour que le produit soit bien réparti. Le séchage ensuite, permettra de décupler les effets de la mousse et te fera gagner beaucoup de volume.

Sèche tes cheveux la tête en bas

La façon dont tu te sèches les cheveux peut jouer beaucoup sur le volume de ta chevelure. Choisis plutôt de la sécher la tête en bas, d'abord avec de l'air froid pour ne pas risquer de brûler tes cheveux, puis une fois qu'ils sont un peu humides, tu peux utiliser de l'air plus chaud en les aérant bien avec tes doigts, ce qui aura pour effet de leur donner encore plus de volume.

Utilise de la laque

Quelques sprays de laque sur les racines permettront de texturiser tes cheveux pour leur donner du volume et ensuite les coiffer plus facilement. Mets-en suffisamment mais pas trop, pour ne pas que tes cheveux aient l'air collés entre eux. Tu peux ensuite passer à l'étape suivante.

L'art du crêpage

Lorsque tu te coiffes, crêpe un peu tes cheveux sur le dessus de la tête. Pour ce faire, procède petit à petit sur tout le dessus de ta chevelure. Munis-toi d'un peigne, prends une mèche de cheveux de taille moyenne, place ton peigne en dessous et fais des mouvements qui partent de la pointe pour aller vers la racine. Recommence l'opération sur plusieurs mèches, et une fois que tu as finis, lisse le dessus en brossant légèrement, pour ne pas que tes cheveux aient l'air d'être emmêlés.

Adopte la bonne coupe de cheveux

Demande à ton coiffeur de te faire une coupe dégradée, sur le devant mais aussi dans la masse. Il peut même les effiler s'il estime qu'ils sont trop épais. Trop d'épaisseur dans les cheveux les rend lourds et plats. Les dégrader et les effiler apportera volume et légèreté à ta chevelure.

JE VEUX GARDER MON BRONZAGE !



Que l'on ait du mal à bronzer ou pas, on a toutes envie d'une chose : garder notre bronzage le plus longtemps possible. Voici quelques petites astuces pour afficher une peau bien dorée même après la rentrée. On hydrate pour garder une peau dorée Le mieux est d'utiliser un soin après-soleil qui permet d'hydrater et de nourrir parfaitement ta peau. Du coup, pas d'effet peau de croco ni de bronzage qui part à la va-vite. Si tu n'as pas d'après-soleil, pas de panique. Utilise un hydratant classique mais choisis-le super hydratant.

On gomme pour une peau douce et bronzée

Ce geste beauté permet non seulement d'avoir la peau toute douce mais aussi de raviver l'éclat de ton bronzage. En effet, en dégommant les cellules mortes à la surface de ta peau, ton bronzage paraît plus lumineux.

On triche un peu pour parfaire son bronzage

Il existe une multitude de produits en tout genre pour sublimer et amplifier ton bronzage. Du lait hydratant (après-soleil ou pas) contenant un zeste d'autobronzant dont l'effet hâlé est progressif, aux autobronzants classiques en passant par les gels ou crèmes qui maquillent la peau et s'en vont à l'eau… Tu trouveras sûrement la formule qui te convient le plus pour rehausser ton bronzage.

TALONS : 5 CONSEILS POUR SE SENTIR ENFIN À L'AISE !

Qui n'a jamais eu la mauvaise surprise, en plein milieu d'une soirée, de s'étaler de tout son long devant ses amis, ou d'avoir tellement mal au pieds qu'il devenait impossible de danser ? Voici comment éviter que ça ne se reproduise !

Utilise des coussinets en silicone

Ils sont disponibles en grande surface. Ce sont des petits morceaux de silicone en général transparents qui peuvent être placés derrière le talon ou sous la plante des pieds selon tes besoins. Ils évitent le frottement du pied contre la chaussure et te permettront donc de ne plus avoir d'ampoules ou de brûlures, qui peuvent ruiner une soirée.

Evite les talons trop hauts

Si tu n'es pas habituée à marcher en talons, ne t'aventure pas au dessus de sept centimètres, sous peine de souffrir dès que tu auras fait trois pas ! En effet, si ton pied est trop cambré, à force de te porter, il va se contracter et tu finiras par avoir très mal. A moins que tu ne passes la soirée assise, mais ce serait bête de te priver de t'amuser parce que tu as mis des chaussures qui te font mal aux pieds !

Privilégie les chaussures en cuir

Elles te permettront d'éviter de transpirer quand tu te déhancheras sur le dancefloor, ce qui pourrait causer à ton pied de glisser et de devenir douloureux à la longue. En plus de ça, les chaussures en cuir sont plus résistantes que les matières synthétiques



et resteront en bon état plus longtemps !

Essaie tes chaussures avant de les acheter

Il ne faudrait pas que tu te retrouves à une heure d'une soirée, avec une paire de chaussures trop petite, et une autre trop grande. On est d'accord : la première paire te compresserait les pieds, les rendrait tous rouges et t'empêcherait de te déplacer en plus de les faire paraître bizarres, tandis que la deuxième deviendrait vite insupportable à glisser de tes pieds dès que tu fais un pas, et causerait un plus grand risque de frottements.

Opte pour des compensées

Si tu n'es pas à l'aise en talons, il sera beaucoup plus facile de marcher avec des compensées sans te casser la figure. Elles seront plus stable et ton pied sera moins cambré du fait que le pointe de la chaussure sera en général plus relevée.
Une fois que tu seras un peu plus habituée, tu pourras tenter d'autres types de chaussures telles que les talons aiguilles.

Pizza de pommes de terre

Ingrédients pour un moule de 20 cm:

- 250 g de pommes de terre cuites à l'eau
- 40g de farine de maïs
- 60g de farine de blé
- 25g de beurre
- 1 c à c d'herbes salées du bas du fleuve
- poivre
- 1 oeuf battu

garniture:

- 6 c à s de sauce tomate épaisse
- 1 ou 2 tomates
- 3 oignons verts

Progression :

- Travailler la purée de pommes de terre avec la farine, le beurre, et les herbes



salées. rajoutez l'oeuf battu.
- Etalez la pâte sur épaisseur de 1 cm. Mettre à four chaud pendant 10m.
- Etalez la sauce tomate, puis disposez les rondelles de tomates et les oignons verts. Remettre 10 m au four.

Gâteau pain

Ingredients:

- 1.0 kg Pain complet calories
- 50.0 gr Raisin sec calories
- 40.0 gr Sucre calories
- 1.0 Crème pâtissière calories
- 10.0 gr Beurre calories
- 2.0 Oeuf calories

Préchauffer le four à 180°c (Th 6)

Préparation de la pâte

- Mettre le pain sec dans de l'eau, bien le mouiller et le laisser tremper 1ou 2 hrs si il est fort sec.
- Puis égoutter et essorer le pour enlever le maximum d'eau.
- Ajouter les raisins secs, les oeufs, le sucre, et bien mélanger.

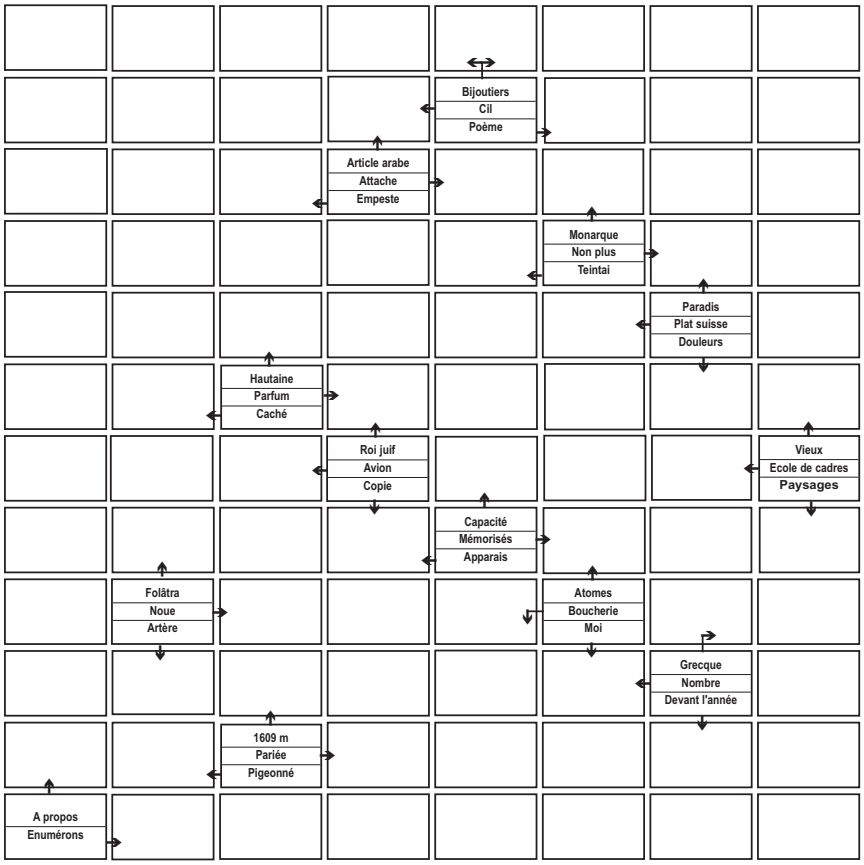


- Faire une crème pâtissière et l'ajouter au mélange.

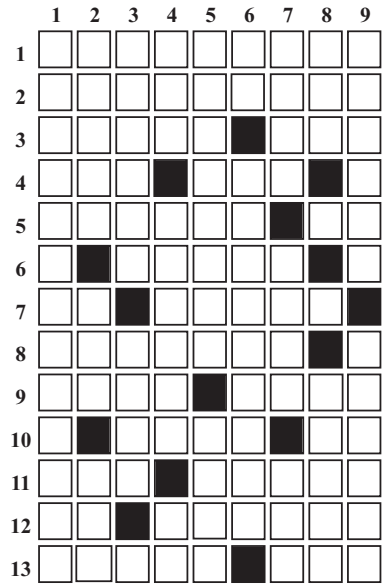
Cuisson

- Beurré un plat allant au four, y mettre la préparation ci-dessus.
- Saupoudrer de sucre.
- Laisser cuire pendant 1h30 à 180°c

Mots fléchés n° 1556



Mots croisés 9/13 n° 1556



HORIZONTALEMENT

1. Grand départ - 2. Femmes qui rendent glabre - 3. Appareil Sanitaire - Eux - 4. Métro français - Base de lancement - 5. Etat américain - Conjonction - 6. Convenable - 7. Branché - Banquette - 8. Couche de paille - 9. Sentier - Quart de peseta - 10. Sépare le bon grain de l'ivraie - Manifesté de la joie - 11. Il brille sous la porte - Recruter - 12. Article contracté - Placent - 13. Ponctuel - Crie au fond du bois.

VERTICALEMENT

1. Habile - 2. Regarder secrètement - Contesta - Contracté - 3. Boissons fermentées - Le poulbot en est un - 4. Cri d'administration - Poche d'estomac - Poste de direction - 5. République nordique - Ile en mer - 6. Vu - Etreintes - 7. Terre jaune - Mer entre Grèce et Turquie - Lombric - 8. Congélation - Domaine du torero - 9. Nid d'abeilles - A une amourette.

SOLUTION MOTS FLECHES N° 1555

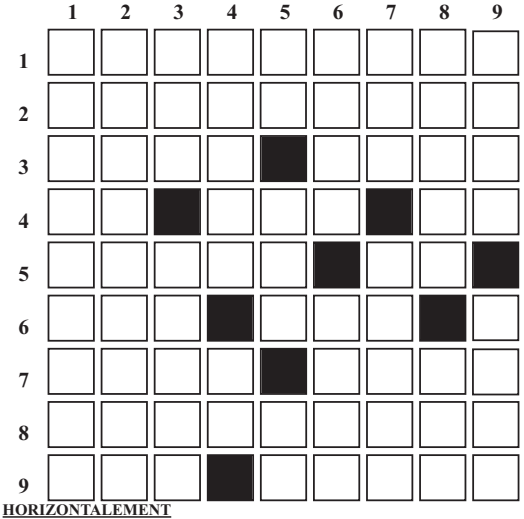
Horizontalement

EMPORTER - RE - IDE - RIEN - ETE
NOUS - AMI MENA - ARC ESSAYEES
DURES - US OSTIE - NE
OTERAS - E U - ARMEES
SU - ALITE DAM - SN - S

Verticalement

ENDOS - MOUDRE R - SALI - EMS - Y
MOUTURES - AIS TA - SIDA - ENEE
PURE - ENTAMES EMU - TERNE - TE
OSERA - AIR - NA RISEE - CESSES

Mots croisés 9/9 n° 1556



HORIZONTALEMENT

1. Se courba jusqu'à terre (Se) - 2. Paysan - 3. Mariés - Plainte - 4. Scandium - Ville du Pérou - Romains - 5. Aseptiser - Mère des Titans - 6. Ecole de cadres - Ville du Nigeria - 7. Coaliser - Naturel - 8. Rétribuer - 9. Possessif - Bouts de bois.

VERTICALEMENT

1. Nombre indéterminé - 2. Exigée de force - 3. Ceinture nippone - Ruminants - 4. Copie fidèle - Cours court - 5. Non divulgué - Clameur - Cuvette soudanaise - 6. Déambula - Arrogant - 7. Roue à gorge - Sorte - 8. Caduque - Apparue - 9. Palmier - En direction de.

SOLUTION N° 1555

Horizontalement

DRACONIEN
RAVENELLE
UNIT - ŒUF
GIS - AN - DE
SMART - VER
TE - AERA - T
ORS - LESAI
RAIRE - EST
ESSE - USAI

Verticalement

DRUGSTORE
RANIMERAS
AVISA - SIS
CET - RA - RE
ON - ATELE -
NEON - RE - U
ILE - VASES
ELUDE - ASA
NEFERTITI

SOLUTION N° 1555

Horizontalement

DROGUISTE BELEMENTS ME
RECONDUIT ISE - ESSES IDEALISTE -
OS - SIERRA **Verticalement** MES
I - ESSAI - G DROITIERS - SURIES -
TIGE - LEVE OBI ENGINS
ILE - VISER RES - TIR - VETETIS-
ELEVES - TE ILLETTRES TE
RE - ENTEES OC - EGEE - ETAGERES -
STRIDENT - REALE GOSSE - NESS
- TELS -GIN VEILLE -

ORAL - MISE UNIS - VENDS -

SODUKU 185

Pour jouer au Soduku

- Placer un chiffre de 1 à 9 dans chaque case vide
-Chaque ligne, chaque colonne et chaque carré de neuf cases, délimité par un trait plus gras, doivent contenir les chiffres de 1 à 9
-Chaque chiffre ne doit apparaître qu'une fois dans la ligne, la colonne et la région
Le total des chiffres de chaque région doit être égal à 45

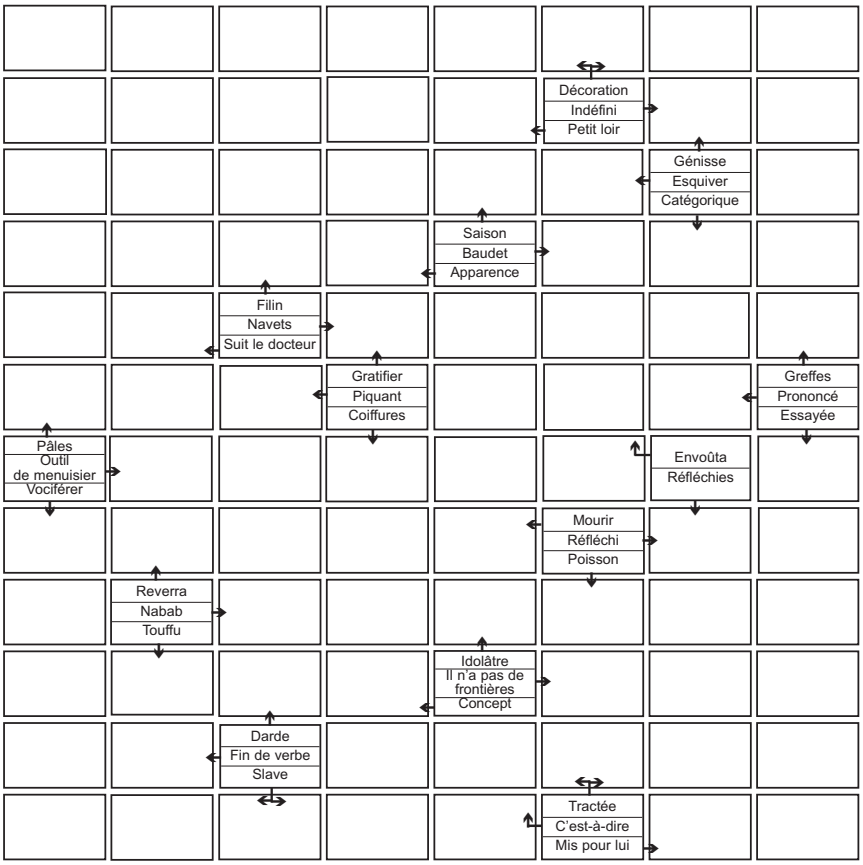
1	3		9		5			2
	4			6		5		
			7				4	
								1
		7	2	8	1	3		
2								
	1	4			8			7
		9		7		1	5	
8					9		3	



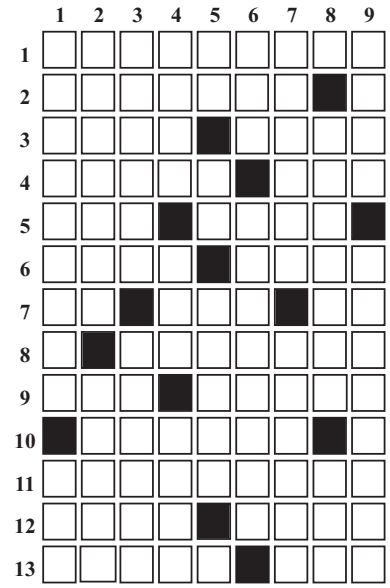
SOLUTIONS

8	9	7	4	1	6	3	2	5
4	2	3	8	5	9	1	6	7
5	6	1	3	2	7	8	9	4
7	4	5	9	8	2	6	3	1
6	1	8	7	3	4	9	5	2
2	3	9	5	6	1	4	7	8
1	7	4	2	9	3	5	8	6
3	8	6	1	7	5	2	4	9
9	5	2	6	4	8	7	1	3

Mots fléchés n° 1574



Mots croisés 9/13 n° 1574



HORIZONTALEMENT

1. Retrouvée – 2. Imbibe abondamment – 3. Bienheureux et paisible – Paradis – 4. La première venue – Principe moteur – 5. Pronom sujet – Souillé – 6. Caleçon court – Etat d'Afrique – 7. Pronom – Filou d'hôtel – Pouffé – 8. Petits porte-monnaie – 9. Poisson de la Méditerranée – Consignée – 10. Curieux – 11. Le soldat y va en temps de guerre – 12. Partie de cruche – Tombé – 13. Unité de bûcheron – Compétition sportive.

VERTICALEMENT

1. Dépréciés – Histoire exemplaire – 2. Elle fait partie de l'essaim – Joueur de la ligne d'attaque – 3. Paralysé par un sentiment violent – Pinceau de peintre – 4. Honore les seins – Plus fort qu'un amateur – Fleuve belge – 5. Cours primaire – Préposition savante – Composée à fleurs jaunes – 6. Salut de gladiateur – Rassemble – 7. Engin sur flotteurs – Rigoureux – 8. Partie d'un pays – Avant khi – 9. Fleuve d'Irlande – Il tend ses filets.

SOLUTION MOTS FLECHES N° 1573

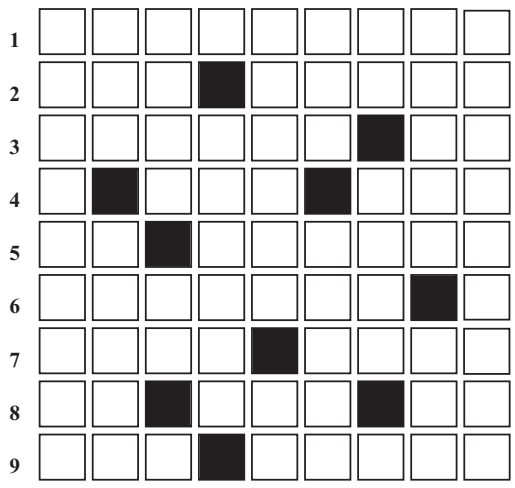
Horizontalement

– TARDERA
LESSE – AN
AI – VRAIE
PNEU – VET
ATTELA – H
LEI – ARCS
IRRADIE –
S – APRETE
SE – IE – ON
AMIS – PIF
DUO – PUNI
ESSOR – EN

Verticalement

– LAPALISSADE
TEINTER – EMUS
AS – ETIRA – IOS
REVUE – APIS – O
DER – LADRE – PR
E – AVARIE – PU –
RAIE – CETOINE
ANETHS – ENFIN

Mots croisés 9/9 n° 1574



SOLUTION N° 1573

Horizontalement

OBSESSION
LACUNE – PI
ILI – ORSEC
V – EMBUE – H
ENNA – MIME
R – CRASSES
AMER – MU –
IE – APPERT
ETC – ESSES

Verticalement

OLIVERAIE
BAL – N – MET
SCIENCE – C
EU – MARRA –
SNOB – ASPE
SERUMS – PS
I – SEISMES
OPE – MEURE
NICHES – TS

Horizontalement

1. Amenés de force – 2. Transpira – Galette légère – 3. Discernée – Ville de fouilles – 4. Assassiné – Clameur – 5. Sur une borne – Percée – 6. Remonte-pente – 7. Instrument à mâchoires – Talents – 8. Soudure – Genre musical – Pour appeler – 9. Piquant – Enjeux.

Verticalement

1. Débroussaillées – Telle Eve – Propre – 3. Tellement – Diapason – 4. Parrain – 5. Alliages durs – La matinée – 6. Colère – Ruminant du Zaïre – 7. Apparu – Maroquin – 8. Dessin achevé – Infusion – 9. Graves.

SOLUTION N° 1573

Horizontalement

INTERCEDE
RUADE – TER
RIRE – SAPE
E – ANNULE –
DAM – IRENE
USANTE – DO
CI – URSS – L
TETEATETE
I – ESTIME –
BAS – EMIRS
LITS – ESSE
EMEUTE – ET
SARCASMES

Verticalement

IRREDUCTIBLES
NUI – ASIE – AIMA
TARAMA – TESTER
EDEN – NUES – SUC
RE – NITRATE – TA
C – SURESTIMEES
ETALE – SEMIS – M
DEPEND – TERSEE
ERE – EOLE – SETS

SODUKU 203

Pour jouer au Soduku

- Placer un chiffre de 1 à 9 dans chaque case vide
-Chaque ligne, chaque colonne et chaque carré de neuf cases, délimité par un trait plus gras, doivent contenir les chiffres de 1 à 9
-Chaque chiffre ne doit apparaître qu'une fois dans la ligne, la colonne et la région
Le total des chiffres de chaque région doit être égal à 45

	1	2						8
		8		6				
				9	8			3
2		3						
7	8		3		5		4	2
						3		5
4			1	3				
				5		7		
1						5	9	

SOLUTIONS

4	7	6	8	2	9	5	1	3
9	5	3	7	6	1	2	4	8
1	2	8	3	5	4	9	7	6
2	6	7	1	4	3	8	5	9
3	9	1	5	7	8	4	6	2
8	4	5	6	9	2	1	3	7
5	8	2	4	3	6	7	9	1
6	1	4	9	8	7	3	2	5
7	3	9	2	1	5	6	8	4

LE JEUNE INDÉPENDANT

LE JEUNE INDÉPENDANT EST DÉSORMAIS DISPONIBLE SUR VOS SMARTPHONE, TÉLÉCHARGER NOTRE APPLICATION ANDROID SUR GOOGLEPLAY



Lisez INDÉPENDANT Sur : www.kioscom.com

TF1

19.55 : Die Hard : belle journée pour mourir

Film avec Bruce Willis, Jai Courtney….

Un prisonnier russe menace de révéler des informations sur un politicien corrompu. Mêlé à l'affaire, Jack, fils de John McClane, est arrêté et emprisonné. Même s'ils ne s'entendent pas, John se rend alors à Moscou pour lui venir en aide. Lors du procès, des terroristes font exploser le tribunal et Jack s'évade. Au moment où il prend la fuite, John essaye de l'arrêter, ne sachant pas qu'il est en fait un agent de la CIA en mission.



FRANCE 2

19.55 : Dans la maison

THRILLER avec Fabrice Luchini, Kristin Scott Thomas

Germain est professeur de français dans un lycée expérimental où les élèves doivent, depuis la rentrée, porter un uniforme. Un soir, corrigeant des rédactions, Germain tombe sur une copie étrange et très écrite qu'il lit à Jeanne, son épouse. Claude, l'élève, raconte comment il est rentré dans la cellule familiale plutôt bourgeoise d'un camarade de classe. Le lendemain, Claude remet la suite de son récit à Germain.



FRANCE 3

19.40 : Inspecteur Lewis

Série
Rose Anderson, une étudiante, est poignardée alors qu'elle fait son jogging le long des berges. Sa colocataire confie à l'inspecteur Lewis que la victime venait de rompre avec un homme dont elle taisait l'identité. Selon un autre témoin, Rose était impliquée dans un accident avec un cycliste, suivi d'un délit de fuite. De son côté, la directrice de thèse affirme que la jeune femme préparait un mémoire sur une tragédie grecque.



CANAL+

The Lions of Nemea

TÉLÉFILM POLICIER - Grande-Bretagne (2014)
Rose Anderson, une étudiante, est poignardée alors qu'elle fait son jogging le long des berges. Sa colocataire confie à l'inspecteur Lewis que la victime venait de rompre avec un homme dont elle taisait l'identité. Selon un autre témoin, Rose était impliquée dans un accident avec un cycliste, suivi d'un délit de fuite. De son côté, la directrice de thèse affirme que la jeune femme préparait un mémoire sur une tragédie grecque.



M6

19.55 : Capital20:55

Culture Infos
« Daech : la multinationale du terrorisme ». Dirigée par Abou Bakr al-Baghdadi, l'organisation djihadiste est à la tête d'une fortune colossale, estimée à 2 000 milliards de dollars. Outre l'exploitation des gisements de pétrole et l'extorsion de fonds par le biais de taxes en tout genre, Daech exporte massivement du coton à ses voisins turcs à des prix défiant toute concurrence • « La France a-t-elle les moyens de se protéger du terrorisme ? ». Pour la première fois, une équipe de télévision a pu entrer dans les locaux ultra-secrets de la Direction de la protection et de la sécurité de la Défense.



TV5MONDE

21.00 : On n'est pas couché - sur twitter #onpc

TALK SHOW
Différentes personnalités du monde politique, de la chanson, du cinéma, de la littérature, du sport ou des médias évoquent leur actualité et se prêtent au jeu des questions. Stéphane Le Foll, ministre de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt, analyse les décisions politique du gouvernement. Karine Le Marchand, créatrice de l'application «Smiles Run», Guy Carlier qui présente son livre «Chapelle Sixties» (Cherche Midi), Pierre Lapointe pour son album «Paris tristesse» et Bérengère Bonte qui commente la sortie de son livre «Hommes de...» (Editions du Moment), lui succède



HORAIRES DES PRIÈRES

ANNABA	CONSTANTINE	ALGER	OUARGLA	CHLEF	MOSTAGANEM	ORAN
Fadjr 03:17	Fadjr 03:25	Fadjr 03:37	Fadjr 03:52	Fadjr 03:47	Fadjr 03:53	Fadjr 03:58
Dohr 12:29	Dohr 12:34	Dohr 12:48	Dohr 12:39	Dohr 12:55	Dohr 13:00	Dohr 13:03
Açr 16:21	Açr 16:24	Açr 16:40	Açr 16:19	Açr 16:45	Açr 16:50	Açr 16:52
Maghrib 19:53	Maghrib 19:56	Maghrib 20:12	Maghrib 19:49	Maghrib 20:17	Maghrib 20:21	Maghrib 20:23
Icha 21:34	Icha 21:35	Icha 21:52	Icha 21:19	Icha 21:55	Icha 21:59	Icha 22:01

LE JEUNE INDEPENDANT

N° 5197 - DIMANCHE 25 CHAABANE 1436

www.jeune-independant.net direction@jeune-independant.net

Météo

	max.	min.
Alger	27°	18°
Oran	26°	17°
Constantine	32°	12°
Ouargla	44°	23°

SORTIE DE QUATRE PROMOTIONS DE L'ECOLE DE LA GENDARMERIE NATIONALE

Des officiers d'élite pour contrer le terrorisme et le crime organisé

Afin de faire face au terrorisme et à diverses agressions et actes de criminalité qui menacent les frontières algériennes, plusieurs officiers d'élite y sont affectés chaque année et cela à la fin de leur formation, afin de renforcer le dispositif sécuritaire sur tout le territoire national.

L'Ecole de la Gendarmerie nationale des Issers a organisé hier une cérémonie de sortie de quatre promotions d'officiers, baptisée du nom du chahid Meghraoui Mohamed. Elle a été organisée sous la présidence du général-major de la Gendarmerie nationale Ahmed Bousteila, en présence de membres du gouvernement, dont le ministre de l'Industrie et des Mines M. Bouchouareb, et le ministre de l'Intérieur, M. Bedoui. Elle vient couronner un cursus fait d'efforts et de sacrifices pour la formation d'officiers «compétents et aptes à exercer leurs fonctions futures avec professionnalisme à garantir en toutes circonstances l'exécution des lois de la République et assurer ainsi la sécurité du citoyen et de ses biens», a indiqué le colonel Rabeh Riah de la Gendarmerie nationale.

Le général-major a passé en revue les promotions sortantes et présidé la cérémonie de remise des attestations et des grades avant d'assister à des exhibitions d'arts martiaux exécutées par des éléments du corps.



DR

Ces promotions, composées essentiellement de 138 officiers de la 18e promotion du cours d'état-major dont des étrangers (Palestiniens, Sahraouis, Mauritaniens et Maliens), de 108 officiers de la 47e promotion du cours de perfectionnement et de 440 officiers des 47e et 48e promotions de la formation fondamentale dont 30 filles et des étrangers (Mauritaniens, Nigériens et Maliens), «viennent renforcer les rangs de la Gendarmerie nationale et leurs éléments seront orientés pour exercer leurs missions dans les différentes unités de la Gendarmerie nationale telles que les unités territoriales, de sécurité routière, les gardes-frontières et les unités d'intervention qui sont réparties sur tout le territoire national». Par ailleurs, le directeur de l'établissement a précisé dans son allocution que «l'Ecole de la Gendarmerie nationale œuvre avec abnégation à préparer les cadres capables d'assumer les responsabilités professionnelles liées à leur formation dans un style adapté aux préoccupations et aux attentes de l'institution à leur égard».

Il est à préciser que ces officiers sont détenteurs de diplômes universitaires et ayant passé avec succès leurs examens de fin de stage devant une commission mixte composée de magistrats et d'officiers de la gendarmerie, a-t-on appris par un communiqué adressé à la presse.

Par ailleurs et dans une brève présentation des bilans d'activités des éléments de la Gendarmerie nationale, le commandement de la Gendarmerie nationale a développé des méthodes modernes mise en place pour faire face aux différentes menaces en développant une sécurité infaillible au niveau de tous les secteurs.

Nous citerons le nouvel outil de sécurité publique «le site internet : ppgn.mdn.dz», mis en place le 06 avril 2015, destiné à recevoir les préplaintes et les informations liées à la sécurité publique afin de renforcer le dispositif. 328 plaintes on été enregistrées depuis l'ouverture du site, ainsi que 564 renseignements. Ces affaires concernent essentiellement des agressions, le terrorisme, la consommation et la commercialisation de drogue. Il est à relever que le terrorisme est en deuxième position dans le classement des renseignements donnés par les citoyens durant ces deux mois.

Racha A.

OIPC ADRESSE UN MESSAGE À LA PROTECTION CIVILE ALGÉRIENNE

Le colonel Mustapha Lahbiri félicité par Vladimir Kuvshivnov

LE SECRÉTAIRE général de l'Organisation internationale de la Protection civile (OIPC) a écrit une lettre de félicitations au DG de la Protection civile algérienne, le colonel Mustapha Lahbiri, louant ses mérites d'acteur majeur dans le domaine de la protection civile tant au niveau régional qu'international et dont voici le contenu :

«Je tiens en mon nom, et au nom de l'ensemble des pays membres de l'OIPC, à vous exprimer mon immense considération et respect pour l'engagement de l'Algérie lors du séisme survenu au Népal le 25 avril 2015. L'Algérie a été le seul pays africain et arabe à être activement présent dans ce pays dévasté et les équipes d'intervention de la protection civile algérienne ont montré, encore une fois, toute leur expertise, professionnalisme, dévouement et courage dans leur noble mission.

D'autre part, et suite aux rapports qui nous sont parvenus, je saisis l'occasion pour vous féliciter de la réussite extraordinaire de SEISMEX 2015 qui s'est déroulé du 22 au 26 mai 2015 et qui a mobilisé plusieurs milliers d'officiers et agents ainsi que les équipements techniques les plus modernes. SEISMEX s'impose ainsi comme un événement phare et un des plus grands exercices pratiques au monde dans le domaine de la protection civile. Ces deux réussites ne sont que l'expression sur le terrain de la place centrale et du rôle majeur que joue l'Algérie dans le domaine de la protection civile, tant au niveau régional qu'international.

Enfin, je réitère mon vœu de voir l'Algérie continuer à être une force vive et une locomotive au sein de l'OIPC et d'accroitre son action et son engagement dans le cadre des activités de l'OIPC pour le bien de l'ensemble de la famille de la protection civile internationale. Je saisis cette occasion pour vous renouveler, Monsieur le Directeur général, les assurances de ma très haute considération.»

Remerciements

Madame Kerkeb Malika Safer remercie, suite au décès de son époux **SI ABDELMALEK KERKEB**, tous ceux et celles qui ont compati à sa douleur, notamment le président de la République, les membres du Cabinet présidentiel, les membres des Services de la présidence de la République, les membres des corps constitués, les anciens et actuels membres des forces de Défense et de Sécurité, les membres des organes de presse et tous les anonymes qui l'ont connu. Pour rappel, le défunt est décédé le 10 mai 2015 à l'âge de 78 ans, ancien moudjahid, il était un fervent farouche de l'indépendance et de la souveraineté de l'Algérie lors de la guerre de libération nationale et il était également un admirateur, sans réserve de la modernité. De nombreux témoignages de collègues et compagnons de combat ont rendu hommage à sa bravoure, sa dignité, son intégrité et sa loyauté qui l'ont caractérisé jusqu'à son dernier souffle.

Repose en paix cher époux et père, tu resteras vivant dans nos cœurs, présent par tes idées dans notre esprit

CRIME À EL-FLAYE

L'assassin arrêté

L'ASSASSIN de I.A, le fils du vice-président de l'APC d'El-Flaye issu du village Aït Daoud, dans la commune d'El Flaye, a été arrêté par la Gendarmerie nationale avant-hier. La victime avait disparu mercredi dernier. L'assassin l'avait invitée chez lui. Un différend qui serait lié à une affaire d'argent (une transaction de vente de veaux) entre les deux personnes a tourné au drame. La victime a été aspergée d'essence puis son corps brûlé avant d'être recouvert de peinture et enterré dans la cour de la maison. L'assassin avait participé aux recherches enclenchées par les villageois en vue de retrouver le jeune homme. Il a fait au départ diversion, en fournissant des informations sur une supposée personne résidant dans la localité de Tinebder, qu'il aurait vue en compagnie de la victime le jour de sa disparition. Des informations qui ont été vites battues en brèche par les enquêteurs de la police judiciaire et la police scientifique et technique de la Gendarmerie, qui a utilisé aussi un chien renifleur qui a retrouvé le corps carbonisé et enterré dans le jardin.

N. B.

CHAMPIONNAT DU MAROC

Aït Djoudi entraînera le MC Oujda

L'ENTRAÎNEUR algérien, Azzedine Aït Djoudi, se trouve depuis jeudi à Oujda (Maroc) pour prendre en main la formation du MCO, club de première division du Championnat marocain de football.

Aït Djoudi qui avait drivé trois clubs algériens durant la seule saison qui vient de s'écouler, à savoir la JS Kabylie, le Nasr de Hussein-Dey et le Mouloudia d'EL Eulma, revient dans un club qu'il connait parfaitement pour l'avoir coaché durant la saison 2004 avant de revenir en Algérie pour prendre les destinées du CR Bordj Bou-Arréridj.

Azzedine Aït DJoudi que nous avons contacté hier, nous a confirmé l'information, et il ne reste que quelques petits détails à régler avec le président du MC Oujda avant de signer son contrat et commencer son travail.

S. L.

HANDBALL

Bouchekriou pour six mois avec l'équipe nationale ?

AUX DERNIÈRES nouvelles, nous venons d'apprendre qu'une discussion (une autre) avait eu lieu récemment entre le président de la Fédération algérienne de handball et le sélectionneur Salah Bouchekriou pour prendre les destinées de notre Equipe nationale masculine.

A l'issue de cette dernière, Bouchekriou avait fait savoir au chairman de la FAHB qu'il ne prendrait la sélection nationale que pour une période de six mois, c'est-à-dire jusqu'à l'issue de la prochaine Coupe d'Afrique des nations, prévue en janvier prochain au Caire. Une compétition très importante dans la mesure où le futur champion du continent, décrochera le seul billet réservé au continent africain pour pouvoir aller disputer les Jeux olympiques de 2016 à Rio de Janeiro. Le président de la FAHB n'a pas dit encore son dernier mot pour accepter les doléances du sélectionneur national mais au vu de la situation actuelle de nos deux sélections séniores nationales (filles et garçons) qui sont sans staff technique depuis de nombreux mois, tout porte à croire que Salah Bouchekriou sera bel et bien le coach national pour les six mois à venir.

S. L.